

A l'Habitation

(30 mai 1615)



l'Habitation — frêle berceau de la Nouvelle-France, la nuit avait ramené le calme.

Les grands feux de joie, allumés à l'arrivée de Champlain et des missionnaires, éclairaient encore la rive sauvage, mais les acclamations, les coups de fusil, les bruyantes allées et venues avaient cessé.

Avec un bruit de chaînes, on avait relevé le pont-levis jeté sur le fossé qui entourait et protégeait les trois corps de logis. Sur la pointe de Québec, l'on n'entendait plus que le roulis des eaux du Saint-Laurent... que les longs frémissements dont s'emplissait l'espace, quand le vent passait sur la forêt virginale, aux limites inconnues.

A l'Habitation, le silence s'était vite fait. Aucune lumière ne brillait plus aux fenêtres étroites et hautes, mais de l'une des cheminées, la fumée s'échappait encore et montait distincte, dans la demi-obscurité.

Malgré la fatigue du voyage, malgré l'heure avancée, Champlain ne songeait pas au repos. Trop d'espérances, trop de souvenirs peuplaient pour lui ce coin de terre ignoré.

Jusque-là, Champlain n'avait pu emmener de missionnaires. Son manque de ressources et le mauvais vouloir des compagnies l'en avaient toujours empêché. Aussi sa joie était grande d'en voir à Québec, et passionnément heureux de se retrouver à son foyer, il se plaisait à regarder le feu, en causant avec le Père Jamay, supérieur de la nouvelle mission.

Les flammes de lâtre éclairaient souvent le crucifix, placé sur la cheminée. Par instants les grandes lueurs fai-

saient briller les lis d'or du drapeau pendu à la poutre. Mais les murs de la salle disparaissaient dans l'ombre avec tous les détails mesquins, et la forêt environnante projetait sur le rude foyer une étrange et poétique grandeur.

— Est-ce le berceau d'un peuple? demanda tout-à-coup Champlain avec une émotion visible. Y aura-t-il sur les bords du Saint-Laurent une autre France ?

— En doutez-vous? répondit le missionnaire qui leva sur lui un regard brillant.

— J'ai marché sur bien des feuilles mortes, dit le grand explorateur... sur bien des feuilles mortes... et sur bien des espoirs anéantis.

— Mais aussi, répliqua le religieux souriant, vous avez vu des noyaux devenir des arbres... vous avez vu des espoirs réalisés.

— Ah, mon père, s'écria douloureusement Champlain, que dites-vous!... c'est surtout aux rêves accomplis qu'il faut mourir... Le 3 juillet prochain, il y aura sept ans que j'arborais ici le drapeau de la France... sept ans que je donnais le premier coup de hache à un noyer de la forêt... et il n'y a encore d'ensemencé que le petit jardin que vous avez vu tantôt au bord de l'eau.

Il se leva brusquement et se mit à marcher de long en large dans la salle. Par les fenêtres ouvertes, avec les grands souffles frais, des rumeurs puissantes arrivaient du fond des solitudes.

— Mon père, écoutez, dit Champlain reprenant sa place, écoutez, c'est la respiration du désert. La Nouvelle-France n'est encore qu'une forêt. Ah, mon Dieu! le soir du 3 juillet 1608, les choses m'apparaissaient bien autrement... Ce soir-là, les beaux rêves que je fis, en regardant le feu qui flambait à travers les souches... Il me semblait que je sentais la terre se réjouir... Ce rameau de France que je venais

de planter, comme je le voyais grandir... Et ce n'est encore qu'un germe tout près de terre.

— Laissez faire... il grandira, dit fermement le religieux.

— Laissez faire!... Ah, oui il le faut bien... En faisant valoir les avantages de la traite avec les sauvages j'ai réussi à former des compagnies... Mais ces marchands ne songent qu'à troquer leurs bibelots contre les belles fourrures... Puis je serai bientôt usé de corps et d'âme.

Sa souplesse vigoureuse, la flamme de ses yeux noirs disaient éloquemment le contraire. Mais le Récollet avait vu bien des forts tomber avant l'heure. Il fut ému et dit avec une douceur pénétrante.

— Monsieur, pour qui se dévoue à une grande oeuvre, il est bien dur de n'être qu'un homme... c'est sûr... Mais vous n'avez pas regardé à la peine... Vous n'avez pas eu en vue cette légère fumée qui s'appelle la gloire... Votre oeuvre est une oeuvre de foi... Tout est là... Dieu fera le reste : "J'ai planté, disait saint Paul, j'ai arrosé, mais c'est Dieu qui donnera l'accroissement".

Un sourire éclaira le visage bronzé de Champlain.

— J'espère, dit-il, mais je n'en suis pas moins comme un père condamné à voir son enfant languir... chétif... souffreteux... et c'est si amer.

— Après la foi, la souffrance est la plus grande des forces... C'est la souffrance qui fait le travail généreux de la vie... D'ailleurs, vous le savez, l'oeuvre que vous avez entreprise entraîne des frais infinis et conviendrait plus à une nation qu'à des particuliers.

— Oui, mais la France est fille de la guerre et de la gloire... Ses forces vives se dépensent sur les champs de bataille... Le Français n'émigre pas volontiers... Et à ceux qui sont en mal de colonisation le roi accorde tout au plus le privilège de la traite...

— Et vous êtes réduit à faire petitement une grande oeuvre... à vous associer des marchands qui vous entravent... qui ne comprennent rien à la beauté, à la noblesse de votre oeuvre.

— C'est un conflit toujours renaissant d'intérêts personnels... Un amas de petites gens écrase l'oeuvre de ma vie.

Il était devenu triste. Un mortel — même héroïque — ne se défend pas toujours de la lassitude et du dégoût, le Récollet le savait et il dit vivement :

— Monsieur, il n'y a rien sur terre de plus grand que le travail obscur, que le travail ingrat, et en ce monde on ne construit, on n'édifie rien que par le sacrifice.

Champlain ne répondant point, le religieux reprit :

— Une fois l'été fini l'isolement est absolu à Québec ?

— Oui, et l'on dirait que les Français ne peuvent supporter d'être sans communications avec le monde civilisé. Jamais je n'oublierai le regard de mes hommes, quand le vaisseau de Pontgravé disparut à l'horizon le 8 septembre 1608...

— Les missionnaires qui ont vécu dans les pays lointains disent que c'est surtout quand le soleil baisse qu'on se sent triste... effroyablement loin.

— C'est vrai, et vous l'éprouverez. Quand il faut dormir dans les bois mouillés, on se sent pris parfois d'un besoin irrésistible de s'abriter... de se chauffer à un foyer. L'homme civilisé qu'il y a en nous ne peut longtemps supporter de n'avoir ni toit, ni murs... Je reviens toujours avec grand plaisir à l'Habitation, et pourtant plus qu'ailleurs j'y ai souffert.

— On dit que le premier hiver ici a été terrible à passer.

— Plus terrible que je ne saurais jamais dire. L'installation finie... les provisions de bois faites... j'essayai de donner aux hivernants le goût de la chasse... Tous mes efforts furent inutiles... Le premier symptôme du mal de terre c'est l'horreur du mouvement, et je revis à Québec ce

que j'avais vu à Port-Royal — des hommes passer des jours et des jours immobiles... la tête dans leurs mains... puis le mal éclater dans toute sa force... dans toute son horreur... Le délire de plusieurs fut affreux... Ils voyaient la forêt qui se rapprochait, qui les pressait, qui les déchirait... et ils criaient à leurs mères... Comme je rentrais après la première inhumation, le docteur Bonnerme — justement là où vous êtes — me dit en me montrant la porte : “ Vous avez vu sortir le cercueil des uns, vous verrez sortir le cercueil des autres ”. Pauvre garçon ! Si jeune... si dévoué... lui aussi fut atteint. Comme je l'aidais à se coucher “ Pauvre lit, dit-il, en s'arrangeant sur ses oreillers ! tu sens le tombeau ”. A la fin de l'hiver, je restais seul debout... Sur mes vingt-huit compagnons, vingt étaient dans le cimetière... Je ne sais comment je ne perdis pas la raison.

— Rien de grand ne se fait sans beaucoup de souffrance, dit le religieux après quelques instants de silence. La souffrance est la pierre angulaire... Toute autre base serait ruineuse... Ce serait une base de nuages.. Ah ! Monsieur de Champlain, je voudrais bien que nous pussions voir le Canada dans deux ou trois cents ans !

— Eh ! qu'y verrions-nous ? demanda le marin ému et souriant.

— Ce que nous y verrions, dit lentement le missionnaire ? La Croix partout adorée... la forêt transformée en villes florissantes... en campagnes prospères... et, dans ce beau grand pays neuf, un peuple jeune, parlant la vieille langue française.

Laure CONAN.

Sir Georges=Etienne Cartier (*)

MESDAMES ET MESSIEURS,

Ly aura demain — le 20 mai — trente-neuf ans révolus depuis la mort de Sir Georges-Etienne Cartier. On se prépare, pour l'automne de 1914, à célébrer de façon grandiose le centenaire de naissance de cet illustre Canadien. Et le comité du centenaire, dans le but évidemment de populariser l'idée de cette célébration, après nous avoir fait entendre, le mois dernier, une conférence, qui fut si goûtée, de Sir A.-B. Routhier, à l'Université Laval, a voulu, ce soir, commémorer la date de la mort de Sir Georges, en invitant quelques hommes publics à vous parler de lui encore, dans cette belle salle de notre Monument National.

Je suis tout confus qu'on ait pensé à moi, et j'imagine volontiers que plus d'un, parmi vous, se demande pourquoi je suis ici. C'est très simple. J'ai commis une imprudence, et le comité que préside mon ami M. Villeneuve, me la fait expier. Dans ce monde ou dans l'autre, Mesdames et Messieurs, il faut toujours expier les imprudences que l'on commet. Quand, il y a quelques mois, ces messieurs m'ont invité, avec des centaines d'autres sans doute, à prêter mon modeste concours à l'oeuvre projetée du monument Cartier, j'ai répondu par une lettre: " Oh! oui, de toute mon âme, car de Sir Georges-Etienne Cartier, depuis longtemps, j'en ai plein le coeur ". On m'a pris au mot, et me voilà.

S'il y a un coin de notre pays où la mémoire de Cartier soit en particulière vénération, c'est sans doute celui qui l'a

(*) Conférence donnée au Monument National, à Montréal, le 19 mai 1912.

vu naître, Saint-Antoine-sur-Richelieu, et c'est là, je pense, qu'il conviendra de porter en *ex-voto* la maquette du superbe monument que nous lui élèverons à Montréal. Or, parce que j'ai là, à Saint-Antoine, plusieurs générations de mes ancêtres maternels qui dorment au champ du repos à côté de ceux du grand homme, et que même par alliance ma famille est apparentée à la sienne, j'ai eu souvent l'occasion de vivre quelques beaux jours d'été sur les bords de cette jolie rivière Richelieu que Sir Georges aimait tant et où son souvenir revit d'une façon, me semble-t-il, plus touchante qu'ailleurs.

A l'âge où je faisais ma rhétorique, à cet âge où l'on rêve d'avenir, j'ai bâti plus d'une fois mon château d'Espagne sur les bords du Richelieu, là où " les paysages sont aussi variés que charmants " — nous racontait M. le juge Routhier — sur ces tranquilles rives, où " les villages échelonnés, comme épris d'une mutuelle admiration, se saluent trois fois par jour du haut de leurs clochers " . . . Plus d'une fois, en réalité, j'ai refait le trajet du village à la maison où est né Cartier le 6 septembre 1814, " la maison aux sept cheminées ", et là, devant cette vaste construction en pierre, " très fruste, austère, sans aucun ornement, et qui donnait l'impression d'une espèce de forteresse " (Decelles), j'ai vécu en imagination tout ce que l'on racontait de Sir Georges-Etienne Cartier. Il y avait quinze ans, à cette époque, qu'il était mort, mais pour ses co-paroissiens de Saint-Antoine, il faisait déjà figure de grand homme.

On répète souvent que les peuples heureux n'ont pas d'histoire. Il me semble au contraire que les villages qui sont jolis comme celui de Saint-Antoine sont heureux d'avoir fait avec leurs gens un peu d'histoire. On est fier d'être leur fils, et même leur arrière-petit-fils, et c'est déjà un stimulant au bien. En tout cas, Mesdames et Messieurs, c'est parce que j'ai énormément d'orgueil à pouvoir dire que je suis un peu du

pays de Sir Georges, que j'avais écrit à M. Villeneuve : "De Cartier, j'en ai plein le coeur", et que pour ma pénitence, et peut-être aussi hélas! pour la vôtre, je suis ici ce soir.

Je ne vous raconterai pas sa vie. Sir A.-B. Routhier l'a fait l'autre soir d'une façon trop complète et trop charmante pour que je me risque à le suivre même de loin. Je voudrais plutôt dégager de cette vie prodigieusement active quelques leçons, une leçon d'amour du travail notamment, une leçon de patriotisme, et même une leçon de foi. Au fond, Mesdames et Messieurs, comme je tiens à faire royalement ma pénitence, c'est encore un sermon que je m'en vais vous donner sous prétexte de conférence. Trouvez-moi un avocat qui n'est pas un peu plaideur dans tout ce qu'il fait, ou une Petite Soeur des Pauvres qui ne quête pas un peu partout. De même un curé, il faut que ça prêche! Soyez encore heureux que je ne fasse pas la quête.

Le héros que je veux célébrer n'était pourtant pas un saint. Et sans vouloir rien préciser, je suis bien sûr que l'avocat du diable n'aurait guère de difficultés à faire rejeter sa cause, si on l'introduisait en cour de Rome pour tenter sa canonisation. Il était brusque, entier, brutal même et fort autoritaire, ou du moins il parut ainsi à beaucoup. On m'a conté qu'un jour Mgr Bourget, avec qui tout le monde sait qu'il eut plus d'un démêlé, était venu le voir cependant qu'un bon vivant de Saint-Antoine causait avec lui dans son bureau. Le garçon annonça Mgr l'évêque et l'ami de passage voulut partir. "Non, non—dit Sir Georges—qu'il attende!". C'est un mot, vous me direz, un détail. Oui, mais il laisse entendre tout autre chose que de la douceur d'âme.

Sir Georges avait donc ses défauts. Je n'insiste pas. Simplement je constate. Mais il avait de fort belles qualités. Il avait le goût du travail, il aimait son pays et il avait le respect de sa foi. Il avait beaucoup de talent. Sans être un

orateur très brillant, il parlait bien. On a même dit, à certains moments de sa carrière, qu'il eut des éclairs de génie, par exemple, quand, après le vote du bill du Pacifique, il s'écria en Chambre :

All aboard for the West !

Il avait de l'esprit aussi, beaucoup d'esprit, de cet esprit gaulois qui fixe d'un trait une situation et lègue des " mots " à la postérité. " Je tiens toujours mes promesses, disait-il un jour à Sherbrooke, parce que je n'en fais jamais. " Une autre fois, on lui représentait que ses collègues du barreau n'approuvaient guère une mesure que lui Cartier avait à coeur : " Vous avez le barreau contre vous ", lui dit quelqu'un ? " Eh ! bien, je passerai à travers le barreau ", répartit Cartier. Et en effet, il passa.

I

Il passa, comme cela, à travers bien des barreaux et bien des difficultés. J'ai relu lentement, l'autre soir, à votre intention, Mesdames et Messieurs, le beau livre de M. Decelles, *Cartier et son temps*. J'ai relu aussi un grand nombre de ses discours—en trente ans de vie publique il en a prononcé pas moins de 160 qui ont été conservés—; j'ai relu de même la " biographie " écrite, dès 1873, par Turcotte, l'historien de *Le Canada sous l'Union*; j'ai relu enfin tout ce que l'*Opinion Publique* du temps écrivit au lendemain de sa mort sous les signatures de L.-O. David et de J.-A. Mousseau. Ce que j'ai retenu comme note d'ensemble de toutes ces lectures, comme aussi de celle de la conférence, si naturelle et si vivante, que nous donnait l'autre soir M. Routhier, c'est d'abord, je vous l'ai dit, que Cartier aimait le travail. Voilà une première leçon qu'on peut apprendre à l'école de Sir Georges. Et elle est importante.

Il faut aimer le travail, Messieurs, pour lui-même d'abord, et aussi pour les résultats auxquels il conduit. " Le triomphe d'une cause, a-t-on justement écrit ⁽¹⁾, s'élabore dans la profondeur du travail et dans la continuité de l'effort. " On nous a reproché, à nous les Canadiens instruits, de ne pas assez aimer le travail. Et le reproche nous a été douloureux. Je voudrais pour ma part qu'il fut moins mérité. Nos collègues et nos institutions font leur part. Nous leur devons de seconder leur action. Les talents ne manquent pas chez nous. Ce qui nous fait défaut souvent, c'est le travail, c'est l'effort, le travail de la pensée, l'effort de l'intelligence. Quand même nous n'arriverions pas tout de suite au succès, quand même nous n'y arriverions jamais, qu'importe ! Ce que Dieu veut, ce que la patrie demande, c'est l'action, c'est l'effort, c'est le travail. Au surplus, le travail arrive toujours tôt ou tard à un résultat qui console. Le plus souvent, nous a conté le poète, c'est la fleur marine...

Qui d'en bas vers le jour s'élève obscurément.
L'onde n'a dit encor son secret à personne,
Mais, par un clair soleil, le ciel rit, l'eau frissonne,
Et la fleur merveilleuse émerge lentement...

Sir Georges comprenait la valeur du travail, et il l'aimait. M. Decelles a écrit de lui que sa grande force, ça été sa confiance en lui-même, et que sa confiance en lui-même il la puisait dans son travail. Il travaillait, dit-il, quatorze heures par jour. C'est pourquoi, il avait une idée très élevée de sa propre valeur. Et ce n'était pas de la vanité, c'était de la conscience. Il se croyait supérieur à son entourage, comme dit encore Decelles, et en avance sur son parti, parce qu'il avait la conviction qu'il avait plus étudié et plus travaillé que

(1) Général d'Amade.—Préface de *Souvenirs de Casabianca*.

ses amis ou ses rivaux. Quand Sir John A. MacDonald, son grand ami, voulait approfondir une question, il la faisait exposer d'abord par Cartier. Comme il avait un don superbe d'assimilation, il ne craignait ensuite aucune objection.

“ M. Cartier, a écrit au lendemain de sa mort M. L.-O. David, était essentiellement un chef de parti, un organisateur, un administrateur. Les traits dominants de son caractère étaient l'énergie, l'impétuosité, l'esprit de domination, le désir de se faire un nom, la confiance en lui-même, l'amour du travail, le désintéressement. L'énergie ! Il en avait pour transporter les montagnes, escalader le ciel. Il se ruait sur ses adversaires avec la fougue des zouaves montant à l'assaut de Malakoff ; il était sans peur et sans pitié, comme les Turcos qui mangent leurs adversaires quand ils ne peuvent plus se servir de leurs mains. Sa vivacité, son impatience et son absolutisme lui faisaient supporter difficilement la contradiction et la résistance ; il voyait peu de chose en-dehors de lui-même, il voulait tout concentrer, tout absorber, ne voir dans son orbite que des satellites, et, croyant personnifier en lui toute sa race, il pensait que tout allait bien du moment que lui était satisfait. S'il eût pu faire excommunier comme hérétiques tous ceux qui ne pensaient pas comme lui, il n'aurait pas manqué de le faire, il les aurait même fait brûler. Il ne leur épargnait pas au moins les gros mots, les persécutions et les déboires. Ses amis eux-mêmes avaient de la misère à supporter quelquefois ses rudesses et ses emportements. Cela contribua sans doute à le priver des secours et des conseils de plusieurs hommes de talent. D'autres ne lui restèrent attachés que par terreur. Mais la majorité lui pardonnait facilement tout cela, parce qu'elle savait que, sous ces dehors brusques, il cachait en réalité un grand fonds de bienveillance et de bonté et un dévouement sans bornes pour ses amis politiques. Ce dévouement l'a même porté trop loin en lui faisant donner

des charges et des honneurs à des hommes qui en étaient peu dignes. Il y avait un peu de tactique peut-être dans sa manière d'agir. Du moins il ne cherchait pas à se corriger, cela le délivrait des importuns qui assiègent le seuil des ministères. Dans tous les cas, il n'était plus le même homme dans les relations de la vie privée, où il se montrait aimable, cordial, hospitalier, libéral à l'excès. On sait qu'il aimait à recevoir et qu'à Ottawa, comme à Montréal et à Québec, il ouvrait toutes les semaines sa maison à ses amis dont plusieurs étaient ses adversaires politiques. Personne dans les réunions où il se trouvait ne parlait, riait, chantait et dansait avec plus de verve et d'entrain; il avait des éclats de rire à briser les vitres, faisait des jeux de mots qui n'étaient pas toujours des chefs-d'oeuvre, et trouvait le moyen de plaire à à tout le monde, de mettre dans tous les coeurs la joie et la gaiété. On partait de chez lui avec l'intention d'y revenir et bien décidé à lui pardonner dans l'intervalle ses impatiences et ses sarcasmes. Son amour du travail comme son énergie est passé en proverbe; on ne peut se faire une idée exacte de la somme de travail qu'il faisait tous les jours, du zèle qu'il employait à tout savoir, à tout voir et à tout faire. Il mettait à travailler la passion que d'autres mettent à s'amuser; il aurait voulu ne jamais perdre un instant, une minute, avoir sans cesse le harnais sur le dos. " On ne travaille pas assez, disait-il souvent; il y a trop de paresseux dans le monde. " " Travaillez donc, disait-il dans un moment de mauvaise humeur à quelqu'un qui lui demandait un conseil, étudiez et vous saurez ce que je sais. Comment ai-je appris cela, moi, pensez-vous que c'est en dormant ? " Il aurait pu ajouter que c'était en travaillant quinze heures par jour. Aussi, bâti pour vivre jusqu'à quatre-vingts ans au moins, il n'est pas allé jusqu'à soixante. M. Cartier était petit, mais assez bien pris de taille, osseux, nerveux et fortement constitué, léger,

vif et saccadé dans ses mouvements. Il avait le front bien fait, massif et droit, le regard brûlant et mobile, le teint coloré, la bouche haute, le bas du visage fortement développé, la physionomie ouverte, pleine de feu et d'intelligence. On devinait facilement, en le voyant, un homme travaillé par la pensée, dévoré par le besoin d'agir; il courait plutôt qu'il ne marchait, regardant partout, voyant tout le monde, remarquant tout, sachant toujours ce qu'il faisait et ne perdant jamais le fil de sa pensée."

II

Ce joli portrait qui fait sûrement honneur à l'impartialité de l'adversaire politique qu'était, pour M. Cartier, M. L.-O. David, me paraît encore, à quarante ans d'intervalle, et après tout ce qui nous a été conté par l'histoire, notamment par Decelles, ce portrait de Sir Georges, dis-je, que je cite de l'*Opinion Publique* du 23 mai 1873, me paraît encore fort ressemblant. Sir Georges c'était l'activité fait homme, l'amour du travail poussé à l'extrême.

Or, ce qui soutenait sa ténacité au travail c'était d'abord son amour pour sa patrie. Oh! il l'aimait, notre cher pays, celui qui avait appris à l'aimer sur les bords de notre poétique et pittoresque Richelieu, celui qui, jeune encore, avait rimé assez gauchement, mais de si bon coeur, ces strophes que tous les Canadiens connaissent :

Comme le dit un vieil adage
Rien n'est si beau que son pays...

Oh! oui, il l'aimait. Mais il l'aimait avec une singulière hauteur de vue. Il faut relire plusieurs de ses discours pour le comprendre. Sir Georges-Etienne Cartier aimait son pays, Mesdames et Messieurs, comme il convenait au père de la

Confédération de l'aimer. Il l'aimait tout entier. Certes, le vieux sang gaulois qui coulait dans ses veines battait la charge très vite, quand il s'agissait d'évoquer les souvenirs de France, et aux jours de 37, il montra, avec peut-être trop de véhémence, que bon sang ne peut mentir. D'autre part, il aimait l'Angleterre aussi, d'une autre façon, je pense, mais il l'aimait, et il l'aimait avec une haute raison. Il m'a semblé qu'il vous serait intéressant de l'entendre lui-même sur ces deux thèmes qu'il estimait justement se tenir et se compléter.

Dans l'éloge funèbre qu'il prononçait, le 21 octobre 1855, sur la tombe de Ludger Duvernay, le fondateur de notre Saint-Jean-Baptiste, lors de la translation de ses restes de l'ancien cimetière Saint-Antoine au cimetière de la Côte-des-Neiges, il disait :

“ Jetez aussi les yeux sur la France, cette chère patrie de nos ancêtres. Pourquoi y voyons-nous l'esprit national aussi fort et aussi vigoureux? C'est que le Français est uni par la propriété à la terre qu'il habite. Un écrivain, dans un moment de délire, a osé proclamer que *la propriété, c'est le vol*... Maxime blasphématoire et délétère! Maxime destructive du travail de toute nationalité! En effet, le travail existerait-il, s'il n'avait la propriété pour but et pour rémunération? Et sans la propriété, pourrait-il exister une nationalité ou une patrie? Remarquons que la même nécessité de tenir au sol à titre de propriétaire pour le maintien de notre nationalité existe également pour les membres des sociétés-soeurs nationales. La lutte qui doit se livrer entre nous et les membres de ces sociétés pour la possession du sol doit être une lutte de travail, d'économie, d'industrie, d'intelligence et de bonne conduite, et non pas une lutte de race, de préjugés et d'envie. Le Canada a de l'espace: il en a pour eux, il en a pour nous, il en a pour tous. Nos horizons sont sans bornes. Les principales races qui habitent le Canada descendent des

deux grandes nations européennes réunies aujourd'hui sous les mêmes drapeaux pour empêcher une nationalité affaiblie de succomber sous la loi du plus fort. Comment pourraient-elles s'empêcher de vivre en harmonie sur cette terre qui est leur propriété commune ? Dans cette lutte toute pacifique, souvenons-nous que si le majestueux érable est le premier des arbres de la forêt et croît toujours sur le meilleur sol, les Canadiens français doivent comme lui prendre racine sur le sol le plus fertile et le plus avantageux ! Oui, l'érable, dont la feuille orne la poitrine des Canadiens français au jour de la célébration de notre fête nationale, comme elle ombrage la tombe de nos frères décédés, doit pousser sur un sol qui soit le nôtre. Fasse le ciel que jamais n'arrive le jour où le Canadien français aura cessé d'en être le propriétaire, car ce jour-là finira notre nationalité ! Réunis en ce moment près de la tombe de notre fondateur, prenons l'engagement solennel de travailler pour le maintien de nos institutions et d'unir toutes nos forces et toutes nos volontés pour étendre de plus en plus notre domaine dans ce beau et grand pays ! En accomplissant cette promesse, nous remplirons les vœux du courageux patriote dont nous déplorons aujourd'hui la perte. Oui, avant de nous séparer, bénissons le nom de l'homme regretté qui a si puissamment contribué au développement de notre nationalité en créant parmi nous l'esprit d'association. ”

Une autre fois, à Charlottetown, le 8 septembre 1864, parlant à un auditoire surtout anglais, il disait : “ Je m'enorgueillis, comme mes compatriotes du Canada-Est, d'être issu de l'ancienne France. Nous sommes Français d'origine, mais Français du vieux régime. Dans un voyage que je fis en France, il n'y a pas longtemps, j'assistai à une séance de l'Académie française, et là quelqu'un me demanda comment les Français du Bas-Canada avaient réussi à conserver leur

nationalité. Je répondis: " Ils ont été séparés de la France " avant la Révolution française. Sans cela, ils auraient péri " dans la tourmente qui suivit cette page de leur histoire. Nous " devons la conservation de notre nationalité aux libres insti- " tutions que l'Angleterre nous a données ". Ce fut un heu- reux jour à nos yeux que celui où l'Angleterre et la France luttèrent côte à côte comme des frères dans la guerre de la Crimée. Pour la première fois depuis le douzième siècle, c'est-à-dire depuis les croisades, ils combattaient pour une cause commune, et je suis fier de proclamer que les Canadiens français se réjouissent tout autant de la prospérité de la Grande-Bretagne que de celle de la France. Quant à la ques- tion de l'union coloniale, la convention ayant siégé à huis clos (2), il ne m'est pas permis de dire ce qui s'y est passé ; mais il m'est permis d'exprimer l'espoir et la confiance qu'il sortira de nos délibérations une grande confédération des provinces anglaises, qui fera du bien à tous et ne causera de préjudice à personne. Les délégués se sont réunis pour s'as- surer si les provinces ne pourraient pas, en mettant fin à leur isolement, former une nation ou un royaume. Le Canada, quelque vaste que soit son territoire, ne peut encore consti- tuer seul une nation ; les provinces maritimes laissées à elles- mêmes ne pourraient pas non plus être un royaume. Il est donc nécessaire que les provinces unissent toutes leurs forces et toutes leurs ressources pour prendre rang parmi les pays les plus importants du monde par le commerce, l'industrie, la prospérité publique et le développement national. "

Sir Wilfrid Laurier a porté sur Cartier un jugement qui est un bel hommage à l'ampleur et à la hauteur de ses vues patriotiques. " Ce qui pour moi est plus caractéristique que tout le reste dans cette nature si complexe, c'est que toutes

(2) Cartier revenait alors d'Angleterre.

les questions qui se présentent, il les envisage par le point de vue le plus élevé. Il ne cherche jamais à échapper à sa responsabilité dans la retraite facile qu'offrent les préjugés populaires. Quelle que soit la situation, il l'aborde de front et de haut. Chose singulière pourtant, si la conclusion qu'il adopte est élevée, brave, vaillante, la grandeur du sujet, non plus que la hauteur du point de vue, ne fait jamais jaillir aucune source d'inspiration ; il reste toujours, dans la discussion, exclusivement homme d'action et homme d'affaires, sans éclat de pensée, sans bonheur d'expression. Le courage et la vaillance étaient peut-être les traits les plus saillants de Sir Georges Cartier dans sa carrière de chaque jour, et quand Sir Richard Cartwright lui disait une fois dans une altercation sur le parquet de la Chambre : " L'honorable ministre a assez d'audace pour entreprendre quoi que ce soit", il reflétait l'opinion de tout le monde, y compris celle de Sir Georges lui-même qui, sur-le-champ, avec beaucoup de bonne humeur, remercia Sir Richard de son compliment. "

M. Decelles, qui cite ces belles paroles de notre ancien premier ministre, y ajoute celles-ci : " Il fut donné à Cartier de vivre assez longtemps pour avoir vu passer son pays de l'abîme de l'oppression aux sommets bienfaisants des libertés civiles et politiques. Il lui était permis de tirer vanité d'avoir été un des ouvriers puissants de cette rénovation, de cette révolution dans les choses et les idées. Plus que tout autre homme de son temps, il a contribué par son humeur, par son entrain, sa largeur d'idées, à rapprocher les Canadiens français des Anglais. Il a été le premier des nôtres à parcourir l'Ontario et à y prononcer des paroles d'apaisement, prouvant ainsi, *de visu*, à des populations qui n'en voulaient pas croire leurs yeux, que les habitants du Bas-Canada n'étaient pas aussi noirs, aussi ignorants, aussi bornés qu'ils l'avaient cru. Notez bien qu'à l'époque où Cartier s'en allait

à la conquête des préjugés, on n'était pas éloigné des premiers jours de l'Union, alors que le Parlement du Haut-Canada et le Conseil de ville de Toronto demandaient à Poulett Thompson de priver les Bas-Canadiens de leurs droits politiques. ”

III

Cartier fut donc un homme de travail ardu et de patriotisme avisé. Il fut aussi un homme de foi. Il ne rougit jamais que l'on sache de son baptême et il ne mit jamais son drapeau dans sa poche. Je n'ignore pas, Messieurs, qu'il a été mêlé, au cours de sa vie publique, à des querelles religieuses, où il y avait des divergences d'opinion délicates à apprécier, et je sais aussi qu'il a pris parti parfois avec une rondeur qui n'était pas très respectueuse. Mais au fond, il aimait l'Eglise et sa foi. Et si, peut-être, il a dû sa défaite dernière de Montréal-Est à son attitude vis-à-vis le chef du diocèse, il n'en est pas moins mort dans les bras de l'Eglise, après avoir appelé, et reçu, les consolations dernières qu'elle tient en réserve pour ses enfants.

Quelques semaines après sa mort, M. Benjamin Sulte écrivait de lui, dans la *Revue Canadienne*, entre autres choses, ces lignes significatives que je crois très justes : “ Nous n'hésitons pas à affirmer qu'il fut toujours un ferme croyant, et que l'Eglise du Canada doit à ses bons offices comme tel des avantages considérables. Entraîné sans relâche dans le tourbillon de la politique, il n'a peut-être pas toujours suivi à la lettre la pratique de tous ses devoirs religieux, mais nous sommes certain qu'il a toujours été lié de coeur avec l'Eglise. Il n'a pas attendu comme tant d'autres, la dernière heure, pour mettre en ordre les affaires de sa conscience. Il a voulu y voir longtemps avant de se sentir atteint par le coup fatal. Nous aimons à constater cela, parce que des rumeurs mal

fondées, sinon malveillantes, se sont répandues à ce sujet. Le chef des Canadiens français ne pouvait pas être un indifférent, encore moins un incrédule. La foi de Sir Georges-Etienne Cartier était pleine, vivace et entière. ”

Ce témoignage d'un homme toujours très au fait de l'actualité n'est d'ailleurs pas isolé. Avant de partir du Canada, et durant son séjour à Londres, Cartier s'occupa à plus d'une reprise de son âme et de son éternité. “ J'espère, écrivait-il à un ami le 21 mars—50 jours avant de mourir—, qu'il me sera possible d'être au Canada à la fin d'avril ou au commencement de mai. Ce sera une indicible jouissance pour moi de vous serrer la main, étant en bonne santé, et de vous remercier de vos ferventes prières... L'art a pu être pour quelque chose dans le mieux que j'éprouve, mais j'ai la conviction que vos bonnes prières, et celles que d'autres bonnes et saintes âmes comme la vôtre ont élevées pour moi de tous les points du Canada, en sont la principale cause. ” Mesdames et Messieurs, ce n'est pas là le langage d'un mécréant. A la date du 22 mai, l'une de ses filles écrivait de Londres: “ Mon pauvre père est mort, avant-hier au matin, à six heures. Il est mort en chrétien, et malgré les atroces souffrances qu'il avait endurées depuis trois jours, sa fin a été presque douce... Il a enduré son mal (le mal de Bright) avec son courage ordinaire et une patience angélique. Quand maman lui demandait s'il souffrait beaucoup, il répondait: il ne faut pas que je me plaigne... ” Un autre correspondant, du *Morning Chronicle* celui-là, a noté que “ Sir Georges conserva sa présence d'esprit jusqu'à la fin ” et que “ quelques instants avant sa mort un prêtre fut appelé à son chevet et lui administra les derniers sacrements ”.

Sir Georges, selon le mot de sa fille, est donc mort en chrétien. Comme dit Sulte, qu'il n'ait pas “ toujours suivi à la lettre la pratique de ses devoirs religieux ”, je crois qu'il

faut en convenir, et de cela je n'ai ni le droit ni l'intention de l'absoudre. J'aime mieux penser à la parole de notre Maître à tous : " Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre ". Mais ce qu'il faut dire aussi, c'est que dans sa vie active d'homme public, l'occasion étant donnée, il ne manqua jamais de revendiquer les droits de sa foi catholique.

M. l'abbé Antoine Racine, qui devait être le premier évêque de Sherbrooke, prononça à la basilique de Québec, le 9 juin 1873, sur les restes mortels de Sir Georges, arrivés la veille d'Angleterre, une remarquable allocution, que l'*Opinion Publique* du temps a conservée. Je me sens parfaitement à l'aise, après cette oraison funèbre, pour louer la foi robuste et vive, sinon toujours suffisamment pratique, du père de la Confédération. Quand il s'était agi de protester contre la spoliation des biens du Saint-Siège, M. l'abbé Racine rappelait que Cartier avait eu de fiers accents : " Le sentiment religieux est un sentiment inhérent à l'homme... Mais s'il est une religion au monde, où le sentiment religieux développe une foi plus sincère, c'est la religion catholique... Tous les catholiques, il est vrai, ne sont pas pieux au même degré... Mais personne en fait de foi ne se croit surpassé par un autre... On a voulu humilier, dépouiller et opprimer le chef de l'Eglise... Tout le monde catholique s'émeut... Il est affligeant, pour nous catholiques, de voir qu'une grande partie des amertumes qui affligent Notre Saint-Père sont dues à des puissances catholiques, à une nation surtout à laquelle nous appartenons par le sang... Il y a quelque chose de poignant à penser que les victoires de Magenta et de Solférino ont eu pour résultat d'accabler le Saint-Père... " Une autre fois, le 1er juin 1869, au sujet de l'abolition de l'Eglise établie d'Irlande, Cartier disait à la Chambre : " La base des croyances catholiques repose sur la nécessité de l'union du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel... C'est parce que

nous considérons la nécessité d'une Eglise *établie*, c'est-à-dire de l'alliance de l'Eglise et de l'Etat, que nous soutenons le pouvoir temporel. Sans doute les catholiques savent se faire aux circonstances, et ils ne peuvent exiger la reconnaissance de leur religion comme religion de l'Etat dans tous les pays. Mais dans quelque pays qu'ils soient, l'Eglise *établie*, c'est-à-dire unie à l'Etat, n'en existe pas moins pour eux : c'est l'Eglise de Rome qui s'étend à toutes les parties du monde, qui renferme tous les catholiques dans son sein et pour laquelle nous demandons l'exercice du pouvoir temporel, parce que nous voulons qu'elle soit forte, indépendante, qu'elle ait toutes les prérogatives du pouvoir civil pour seconder sa majesté religieuse. . . " Enfin, quand l'un de ses collègues avait osé s'élever contre l'enrôlement des zouaves canadiens au service de Pie IX, qu'il se permettait de nommer *un prince étranger*, Sir Georges avait bondi et il s'était écrié en plein parlement—le futur Mgr Racine le notait dans son oraison funèbre : " Quoi ! il sera permis à nos jeunes gens de s'enrôler pour soutenir la guerre civile qui jette le deuil dans un Etat ami et voisin, et vous osez les blâmer de voler au secours du chef spirituel de deux cent millions de catholiques ? Le pape n'est pas un souverain étranger ! Il est roi dans tout l'univers, parce qu'il a des sujets dans tous les empires : c'est le père des tous les chrétiens et c'est le devoir des enfants de défendre leur père. "

* * *

Mesdames et Messieurs, c'est donc une leçon de travail, une leçon de patriotisme et une leçon de foi, que véritablement nous sommes fondés à demander à Sir Georges-Etienne Cartier. C'est parce qu'il a en somme été fidèle à sa foi catholique, c'est parce qu'il a aimé son pays, c'est parce que, étonnamment, il a mis au service de son patriotisme et de sa

foi une inlassable activité, que Cartier, le père de la Confédération, prend sa place au tout premier rang parmi nos grands hommes.

“ Personne de son temps—conclut M. Decelles à la fin de la magistrale étude qu’il lui a consacrée—“ Personne de son temps n’a mieux compris et plus nettement posé que Cartier le problème de la politique canadienne; personne n’a mieux indiqué les moyens de le résoudre. Ses indications se sont transformées en une loi tacite, aujourd’hui observée par tous les hommes soucieux d’une paix permanente au milieu d’éléments de discorde. C’est en cela que Cartier survit parmi nous, comme dans son oeuvre politique et administrative. La mort est venue l’abattre dans toute la maturité de ses aptitudes, avant la soixantaine. Son activité avec l’âge était devenue un surménagement mortel, qui l’a immolé à la patrie à laquelle il a donné vingt-cinq ans de loyaux services. Qui voudrait nier l’importance et le mérite de son oeuvre? Les haines accumulées sur Cartier dans l’ardeur des luttes, où son élan ne fut pas toujours exempt d’injustice, se sont depuis longtemps évanouies. Il a cessé d’être un homme de parti, pour devenir une de nos gloires nationales et, aujourd’hui, tout Canadien est heureux de s’incliner devant sa grande renommée. Plus on examine le résultat du labeur de ce puissant artisan, plus on se convainc que son âme rend à l’épreuve le son sonore du franc métal. ”

Le son sonore du franc métal, Mesdames et Messieurs, c’est, en un mot heureux, tout notre baronet canadien, comme disait sa devise: *Franc et sans dol!*

Il y a dix ans, en août 1902, j’assistais, à Saint-Antoine-sur-Richelieu, à la chute des vieux clochers de l’ancienne église, qu’on remplaçait par des neufs. Ce fut, dans le village de Cartier—un village resté paisible—tout un événement. Les clochers avaient cent vingt ans d’existence. On les aimait. Les anciens ne les virent pas tomber sans émotion. Ce

jour-là, bien que je ne sois guère poète, je me permis de faire des vers, que je vous demande la permission de citer en partie :

Il est tombé, le vieux clocher jauni,
 Dans un amas de poutres, en poussière,
 Il a vécu ! Maintenant, c'est fini,
 Ses noirs débris sont là gisant par terre.

Pourtant l'*ancien*, depuis plus de cent ans,
 Avait bravé bien des vents et des foudres ;
 Mais sous l'effort des puissants cabestans,
 On l'a réduit en morceaux et en poudres.

Il avait vu, de là-haut, bien des fois,
 La foule entrer dedans la vieille église !
 Nombre de fronts devant sa haute croix
 S'étaient courbés comme un blé sous la brise...

Il est tombé, le vieux clocher jauni,
 Dans un amas de poutres, en poussière,
 Il a vécu ! Maintenant, c'est fini,
 Ses noirs débris sont là, gisant par terre.....

Mesdames et Messieurs, les choses d'ordinaire sont moins caduques que les gens. Il se trouve qu'il y a des exceptions. Le vieux clocher jauni de Saint-Antoine a mordu la poussière, cette poussière où nombre d'anciens dormaient sous son égide au cimetière. Mais l'un des enfants de ce village, le plus illustre, Sir Georges, que vous aimez et que j'aime, vivra à jamais dans les fastes de nos annales. Si beau qu'il soit, Messieurs du comité du centenaire, le monument que vous lui élèverez ne sera toujours qu'une froide pierre. C'est son oeuvre qui reste et qui vivra à jamais !

O CANADA, MON PAYS, MES AMOURS !

Elic-J. AUCLAIR,

Secrétaire de la Rédaction.

Les Idées religieuses

DE

FERDINAND BRUNETIÈRE

Le 19 mai, sous les auspices du *Devoir*, qu'il convient de féliciter de son initiative, M. Etienne Lamy, de l'Académie française, a fait au Monument National une conférence sur *l'Evolution des idées religieuses de Ferdinand Brunetière*.

L y a seize ans, commence M. Etienne Lamy, un français illustre vint ici pour vous mieux connaître et, pour être mieux connu de vous, il vous parla. Tous ceux qui l'ont entendu ont gardé le souvenir de la chaleur, on pourrait dire de la brûlure de son éloquence. Depuis cinq ans, la voix de Ferdinand Brunetière s'est tue, mais l'écho en retentit encore. On l'interroge; on le consulte: son autorité lui survit.

C'est un rare privilège, car les morts vont vite et, sitôt disparus, les hommes traversent une période de silence et d'oubli. Il faut du temps pour que leurs monuments définitifs montent dans les nécropoles de la gloire.

Quelques hommes ont échappé à cette loi. Ce ne sont pas toujours les artistes les plus parfaits de la beauté, mais souvent des lutteurs qui se sont mêlés aux idées justes ou injustes de leur temps et les ont incarnées.

Ainsi Voltaire et Rousseau. Beaucoup d'hommes ont été des poètes plus inspirés, des tragiques plus puissants, des historiens plus sûrs, des philosophes plus profonds que Voltaire. Il est difficile de mettre plus d'ennui dans le roman, de fantaisie dans l'éducation, et d'erreur dans la politique que n'en a versé Rousseau. Mais Voltaire parut à une époque

ébranlée. Il la pénétra. Il répandit du sarcasme sur ce qui inspirait jusque-là du respect. On se mit à le lire. Sa puissance resta immense, car il avait personnifié le sentiment de la lassitude pour ce que la nation avait naguère vénéré. Rousseau écrivit que l'homme atteindrait le bonheur en obéissant à sa nature et à sa raison. Tant que l'on crut au *Contrat Social*, on l'acclama. Il régna, plus encore après sa mort que de son vivant, sur les intelligences et les coeurs. Cependant lorsque le peuple fut las du rire de Voltaire et de l'enthousiasme de Rousseau, cette survie s'évanouit. On ne lit plus aujourd'hui de leurs oeuvres que les moindres : les *Lettres*, les *Contes*, les *Confessions* ; parce qu'on y trouve de la malice ou simplement l'impudeur de l'immoralité.

Pour Brunetière, s'il avait été un grand orateur seulement, que resterait-il de lui ? Ce qui reste d'une cymbale brisée. S'il n'avait été que le plus docte et le plus doctoral des littérateurs, ses jugements ne seraient plus guère étudiés sinon par quelques érudits. Pourquoi donc survit-il ? Parce qu'il a pris une part décisive dans la lutte des idées les plus essentielles à tous et dans une guerre qui dure encore.

Quelles doctrines professait-il lorsqu'il entra dans la vie littéraire ? Il faut, pour se l'expliquer, revenir au XVIII^e siècle contre lequel Ferdinand Brunetière semble avoir conservé toujours une sorte de rancune, sourde et tenace.

Les philosophes étaient les favoris de l'opinion et les suspects de l'autorité établie. Les règles et les étiquettes de la cour les maintenaient dans une situation subordonnée. Ils se sont insurgés. Ils sapèrent le trône au nom de l'arbitraire dénoncé, ils attaquèrent la noblesse en opposant le mérite à la naissance et l'Eglise en l'accusant de baïllonner la raison. Les pouvoirs judiciaires et politiques, au lieu de comprendre la solidarité qui les unissait au pouvoir religieux, étaient entrés en polémiques contre celui-ci, croyant se ménager ainsi les philosophes.

Les encyclopédistes désiraient substituer leur infailibilité à celle de l'Église. Ils ne voulaient pas détruire toutes les institutions existantes. Rousseau eut l'air de souhaiter plus, mais ses invectives ne sont pas toujours des desseins arrêtés. L'injustice sociale dont il souffrit le plus fut de n'être pas seul en possession de la faveur publique. Voltaire prit son parti de son temps. Une seule cour ne lui suffit pas. Il ne s'indigna pas de la guerre et de la politique. Il aima l'armée, trop même s'il préféra les soldats de Prusse aux soldats de France. Voltaire et Rousseau n'étaient pas ennemis de la famille. Tous deux reconnaissent un créateur. Rousseau avait la foi du *Vicaire Savoyard*. Voltaire proclamait l'existence de Dieu, très peu pour lui mais beaucoup pour les autres. Tous deux comprenaient la nécessité d'une éducation qui conservât au peuple sa croyance. Voltaire, dans l'intérêt de son repos, voulait laisser à la nation l'espérance.

Les philosophes ne réclamaient donc pas le bouleversement social. Mais on ne déchaîne pas l'esprit d'examen à la condition de le réenchaîner ensuite. Quand ils disparurent, la Révolution était faite. Ce furent vingt-quatre années de guerre, l'Empire, la République, la liberté promise et la gloire obtenue : et tout cela fut une immense déception. Ceux qui avaient cru aux théories nouvelles furent humiliés de cette longue marche à l'étoile : tant de blessés et si peu de vainqueurs. Ils comprirent qu'ils avaient été dupes d'abstractions et résolurent de ne plus croire qu'à des choses certaines. Ils poussèrent plus loin que Voltaire le mépris du passé, et plus loin que Rousseau la foi dans la raison humaine. Ils expulsèrent de leur esprit les derniers restes de divin. Dieu, la vie future n'existent plus pour eux ; la vie actuelle devait se suffire à elle-même. Ce concept matérialiste forma le lien entre les hommes, de sentiments divers, qui se réunirent sous le nom de *positivistes*. La philosophie nouvelle fit de

lentes conquêtes. Elle pénétra parmi les citoyens auxquels les malheurs de 1870 permirent de fonder la République. Possesseurs du pouvoir, ils eurent cette tentation de répandre leurs idées par l'école, par les fonctions distribuées aux amis sûrs, par les lois. Ils pensaient remplir un devoir. Le jour où tous seront d'accord sur la vie, espéraient-ils, tous seront aussi d'accord sur la solution des questions sociales. On vit donc un gouvernement occupé non pas à diriger les affaires de ce monde, mais à gérer les affaires de l'autre.

A ce moment, Brunetière commença d'écrire. Il avait recueilli la doctrine des maîtres de l'heure, et, par une pente naturelle de sa pensée, il était devenu l'allié formel et passionné des positivistes et de la libre-pensée. Il n'avait aucune des tendances qui préparent au christianisme. Il croyait à sa raison comme à un instrument très fort. Pas un homme, à cette heure, n'était moins disposé que Brunetière à subir le joug religieux.

Ce négateur de Dieu et de la vie future n'était pourtant pas un destructeur de la société. Fils d'une famille catholique, né d'un bon sang, il avait le culte de la patrie, l'amour de la France, le respect du foyer. Une indépendance jalouse le rendait réfractaire au nivellement arbitraire que le socialisme voudrait imposer aux volontés. Il était convaincu de la légitimité des distinctions que créent l'effort personnel et le mérite. Il ne pensait pas d'ailleurs que les institutions sociales fussent menacées ni qu'on dût s'en préoccuper outre mesure. Elles lui paraissaient solidement assises. Cette sécurité lui permit de suivre son goût personnel : l'examen de la littérature.

Il comptait bien ne jamais faire que cela ; mais son caractère était de généraliser. Il était plus synthétique qu'artiste. Les individus et les qualités personnelles des auteurs ne sont pas ce qui l'attire davantage. Il n'y a pas toujours dans ses jugements l'absolue sûreté qui caractérise le littérateur attentif à toutes les grâces.

Il étudia les trois derniers siècles littéraires et fut frappé des différences qu'il reconnaissait entre eux. Le XVII^e siècle lui parut un siècle de construction; le XVIII^e, un siècle de doute; le XIX^e, un siècle de destruction. Le XVII^e siècle s'était occupé du droit général et des institutions sociales; le XVIII^e siècle se préoccupa du droit individuel; le XIX^e siècle, au nom du droit individuel, commençait le bouleversement des institutions collectives. Brunetière voyait dans la littérature un progrès du droit individuel substitué au droit collectif. Il s'en effraya. La littérature du XIX^e siècle s'attaquait résolument à la famille, au mariage. Elle allait plus loin. Des institutions vénérables étaient fouettées en public. L'armée était dénoncée comme une réunion d'esclaves; la patrie et sa gloire étaient flétries comme des superfluités. Brunetière se dit que décidément l'égoïsme tendait à prendre la place du culte des intérêts généraux. Il vit là un danger. Comme il n'était pas homme à discuter sur les mots quand l'ennemi est aux remparts, il résolut d'entrer dans la lutte des idées. Il sortit de son jardin clos. Il avait la certitude que quelque chose manquait à son pays: une règle que l'on se permettait d'oublier et qu'il fallait réapprendre. En 1882, il répéta le mot de Renan: *On sent bien que nous ne subsistons que d'un reste de vertu.*

Donc Brunetière considère qu'il faut une morale. Il reconnaît qu'il s'est trompé. Les institutions sociales ne se conservent pas toutes seules. La santé n'est pas un état définitif de la société. La maladie destructrice, c'est l'égoïsme personnel. Dressons contre lui une morale, c'est-à-dire une raison de s'oublier soi-même au profit des autres, de l'Etat et de l'avenir.

Bien que Brunetière ait dès lors rencontré la morale de Bossuet, il ne l'admet pas, il n'en veut pas. Si l'on voit sa double passion définitive dans son culte pour Bossuet et son horreur de Voltaire, du moins ce culte pour Bossuet n'empêche

pas Brunetière d'être plus athée que Voltaire. "Il importe, écrit-il, que la morale achève de s'affranchir des religions". Dans une distribution de prix, à Paris, en juillet 1894, il dit : "La foi véritable... c'est la foi de l'individu dans les destinées de l'espèce".

Aussi Brunetière était-il d'accord avec les hommes qui, au nom de la libre-pensée, essayaient de créer une morale indépendante. Mais comment demander au peuple de se sacrifier, après lui avoir dit que cette vie seule importe et que tout finit avec elle? Par quel argument le persuader? Brunetière chercha. Il s'enquit, autour de lui, auprès de ceux qui faisaient la même enquête. Il ne trouva, comme bases possibles de la morale nouvelle, que ces trois choses : l'intérêt bien entendu, l'altruisme et l'unité de l'espèce.

Il essaya ces arguments; mais il était trop dialecticien pour ne pas se convaincre combien les raisons qu'il pouvait apporter à l'appui de sa pensée étaient faibles et nulles.

L'intérêt bien entendu? Comment dire aux hommes : N'essayez pas de vous révolter contre les lois de la société, car elle vous opprimerait par sa force?—C'est la crainte du gendarme, sauvegarde unique et définitive. Passe encore pour ceux qui sont d'une nature timide, mais les autres? Ne sauront-ils pas, par habileté ou par force, reprendre leur part sur les biens dont ils se croiront frustrés? Pour le plaisir de prendre, ils voudront courir le risque d'être pris. Nous n'avons qu'un instant pour être heureux, diront-ils, notre résignation n'a plus sa raison d'être; nous serons bientôt les plus nombreux et nous aurons les gendarmes, où est donc notre intérêt bien entendu?

Et l'altruisme, c'est-à-dire le bonheur que l'on éprouve à faire le bien, à pratiquer toutes les vertus connues jadis sous le nom de charité? Comment le développer chez des gens qui ne savent ni d'où ils viennent, ni où ils vont, et qui sont des étrangers les uns aux autres? Moi, pauvre et dépour-

vu, trouver plaisir à m'oublier, à me sacrifier? Ce sont mes dépouilles qui doivent faire aux opulents le bienfait de leur misère? — Que l'altruisme des riches commence, et nous verrons.

Restait la troisième raison, l'arme de miséricorde : l'unité de l'espèce, la solidarité! Pourrait-on vraiment l'appliquer à une société faite d'antinomies? Dans le présent, elle est le sacrifice des plus nombreux pour une oligarchie et elle est, partant, une inégalité. Dans l'avenir, elle est le sacrifice des vivants pour que ceux qui ne sont pas encore reçoivent une récompense qu'ils n'ont pas méritée, et elle est de ce chef une injustice.

En même temps qu'il comprenait l'inutilité de ses efforts, Ferdinand Brunetière voyait ceux qui cherchaient à fonder une morale céder comme à une force et s'abandonner. Il voyait aussi l'égoïsme individuel faire une brèche toujours plus grande dans les intérêts généraux. Le parti socialiste était le plus fort. Les instituteurs donnaient aux enfants les principes du collectivisme, dont ils s'étaient faits les colporteurs attitrés. Les maîtres du haut enseignement dans les chaires de la Sorbonne troublaient l'esprit des classes. La population diminuait, preuve terrible des calculs que l'égoïsme peut tenter contre les intérêts de la nation... Et Brunetière entendit le *credo* de cette foule incrédule : "Je n'ai que ma vie. Mon droit est de chercher mon bonheur. Je n'ai de devoirs qu'envers moi-même". Sentant la destruction, il entendit cette autre parole : "Dieu existe. Un Dieu bon a créé les hommes pour le bonheur. Un Dieu juste a voulu que ce bonheur fut mérité". Il vit que les peuples qui croient à ces choses ont toutes les vertus dont la disparition l'effrayait. Il réfléchit qu'une telle doctrine, capable de maintenir les sociétés en ordre et en santé, ne peut pas être fausse. Il reconnut qu'il fallait y venir et qu'il s'était trompé en demeurant matérialiste—qu'il fallait admettre un Dieu et une vie future.

Non pas qu'il se rendit à l'idée religieuse. Il passait uniquement d'une philosophie à une philosophie. Il devenait déiste et ne voulait pas être autre chose. Il rêva d'établir entre les philosophes une sorte de convention qui contient les règles d'une société croyante, sans aucune idée religieuse s'y mêlant.

Seulement, quand Brunetière voulut appliquer cette méthode, il reconnut son inanité. Il vit qu'il lui manquait deux choses : l'autorité et la sanction. Une théorie est l'opinion d'un homme. Si cette philosophie nouvelle affirme l'existence d'un Dieu rémunérateur, c'est là une promesse qui n'engage ni Dieu ni le philosophe. Cela suffira-t-il pour que les générations à venir consentent le sacrifice ? Il faut une autorité qui ne prononce pas au nom de la raison faible, mais au nom de quelque chose de souverain ; une parole que l'on accepte en créature qui se met à genoux.

Et Brunetière se rendit compte que pour arracher l'homme à son égoïsme il faut la parole d'un Dieu. Il écrivit ses articles sur les *besoins de croire* et il vint à une religion positive qui ne pouvait être que le christianisme.

Il y a plusieurs religions. Une surtout semblait devoir attirer le critique : la religion protestante. " Il y a peut-être des protestants parmi ceux qui m'écoutent — prononce fort délicatement M. Etienne Lamy. — Je sais ce que leur foi peut engendrer de vertu. J'ai pour amis plusieurs d'entre eux. Je ne voudrais pas dire un mot qui pût non seulement les offenser, mais même les contrister. " Brunetière ne voulut pas s'arrêter au protestantisme, religion et philosophie à la fois, et qui a d'une philosophie les faiblesses. Chacun étant maître de lui-même et de ses œuvres, il n'y a pas entre les hommes ce lien de religion qui fait un seul tout de ceux qui pensent et de ceux qui agissent. Brunetière déclara aux protestants qu'il ne pouvait pas s'arrêter à mi-chemin. Il alla au catholicisme, religion d'autorité, qui humilie davantage cette raison

dont il avait eu la superbe, qui rend Dieu plus présent et ses ordres plus certains, qui enseigne le respect des inégalités, sans oublier les petits ni dédaigner les faibles, qui prêche l'union des forces pour un effort efficace et social. Enfin, Brunetière allait au catholicisme parce que Français. Il songeait qu'il n'y a pas une fleur de notre arbre qui n'ait ses racines dans ces croyances et que, retournant à notre foi ancienne, il retournait à nos gloires. Il était donc arrivé presque au terme de sa longue évolution. Il croyait qu'il n'y a pas de morale sans religion et qu'il n'y a pas de religion qui puisse baser une morale égale au catholicisme.

Pie IX disait jadis à un incrédule que le catholicisme attirait : " Entendez ces cloches : elles sonnent l'office, mais elles n'y vont pas ". Brunetière admettait que la religion catholique est une nécessité sociale, mais il n'avait pas la foi. La nature de son esprit perpétuait ses hésitations. Sa raison, le seul instrument qui l'eut amené à la vérité, devenait inefficace devant l'inconnaissable. Il était à la porte de l'Eglise, mais la porte restait fermée. Il a raconté dans cinq discours tragiques cet état d'esprit qui dura cinq années et comment son irrégion fut dissoute par la grâce qui venait.

Il apprit ainsi ce qu'il ne savait pas : que la vérité religieuse ne se révèle pas uniquement par la raison ; que l'homme est chrétien par ses sentiments ; que l'homme est plus grand par le coeur que par l'intelligence. Il est bon, en effet, que Dieu se manifeste à ce qu'il y a de moins inférieur dans notre nature ; il est naturel qu'il humilie le raison et se donne au coeur, qui n'a pas besoin de comprendre pour aimer. Brunetière vit que la foi était possible. Il la goûtait déjà. Il pouvait redire le mot de Pascal : " Tu ne me chercherais pas, si tu ne m'avais pas trouvé ".

Ainsi s'est achevé l'ordre de cette vie dans laquelle tout est leçon. La recherche exclusive de la force intellectuelle égara Brunetière dans les impasses de la philosophie. Cet

homme, qui fut surtout un dialecticien, a passé, pour le profit des autres, par les erreurs dont il a démontré la fausseté. Il a suivi sa route, il a monté, de cimes en cimes, du positivisme jusqu'à ce sommet sacré que domine la Croix, et il ne s'est reposé de sa longue course qu'en tombant à genoux.

C'est de là que le grand mort parle à tout le monde. La contradiction de ses confessions éprouve sa sincérité. Il apporte aux matérialistes le témoignage d'un matérialiste désabusé; aux philosophes, la preuve de l'impuissance de la philosophie; aux incertains, l'exemple de ses incertitudes successivement vaincues; aux catholiques, la joie, l'orgueil, la gloire du combat de ce soldat convaincu, sincère, puissant et généreux, qui a résumé, dans cette formule si simple, toute sa vie: "*Je n'ai eu d'autre mérite que de me laisser faire par la vérité*".

* * *

M. Etienne Lamy termine sa conférence par cette formule que Brunetière prononça à Besançon en 1898. Le délégué de l'Académie au Congrès du Parler français fut longuement acclamé. L'auditoire a paru profondément touché par la vérité de son accent, par son éloquence volontairement sobre de ton, mais pleine, claire, imagée, spirituelle, pénétrée d'émotion contenue, de délicatesse et d'impartialité. Tout Ferdinand Brunetière revivait devant nous, dans cette parole amie. Nous suivions son effort vers la lumière, ses assauts sans cesse renouvelés contre les théories auxquelles il avait demandé successivement la sécurité, le repos de la certitude.

Tourment magnifique! Brunetière était "supérieur à tout désespoir", suivant la belle expression de M. Georges Goyau (1). Aucune tâche ne l'arrêtait qu'il ne l'eût épuisée. Critique par tempéramment, il ne cessa jamais de l'être lorsqu'il tourna contre les idées son sens aigü des réalités. Il

(1) Georges Goyau : *Le Catholicisme Social*, IIIe série, p. 289.

combattit l'individualisme sous toutes ses formes et sous tous ses aspects. Il fouilla le XVIII^e siècle pour y découvrir le symptôme premier de ce qu'il appelait, sans doute avec un malicieux plaisir, *l'hyperthrophie du moi*. Il vit dans le romantisme l'exaltation lyrique de l'individu et s'il sut quelque gré à Flaubert, ce fut d'abord d'avoir débarrassé la littérature de l'écrivain. Plus tard, ainsi que nous l'a montré M. Etienne Lamy, il tourna ses attaques contre l'égoïsme anti-social. Il en retraça les manifestations dans l'art, la littérature, la critique, la philosophie, la religion. Il combattit tour à tour l'intellectualisme aristocratique de Renan, le libre examen de cette " religion à soi " qu'est le protestantisme, l'impressionnisme critique contre lequel il dressa cette lourde machine : l'évolution des genres ; enfin, il n'eut pas assez de traits à diriger contre la fameuse théorie de la bonté naturelle de l'homme, chère à Rousseau et plus chère encore à Diderot, source abondante et commode de toutes les libertés.

Il ne cachait pas ses préférences pour les systèmes opposés, recherchant en eux quelque signe d'une " renaissance de l'idéalisme ". Il avait conscience de la nécessité d'un ordre social défini, affermi, accepté—ce qui le conduisit, étapes par étapes, au catholicisme et ce qui nous valut une série d'arguments nouveaux, décisifs et singulièrement féconds. Sa dialectique, pressée, entraînant, armera les moralistes à venir et prolongera son influence. De même les esprits inquiets voudront demander à cet homme, si longtemps incrédule, de raviver leur foi ou d'apaiser leurs doutes. Il demeurera comme une apologétique vivante, sans cesse en travail, et ses négations antérieures auront d'autant plus de prix qu'il les aura successivement tournées contre lui-même. " Je ne crois plus à la possibilité d'une morale purement laïque—écrivait-il le 16 septembre 1898—et je n'y crois plus pour y avoir cru plus fermement que d'autres, dont je n'ai garde aujourd'hui de suspecter la bonne foi, mais sur lesquels je revendique une supé-

riorité qui est celle d'avoir trois fois remis le problème à l'étude, et de l'y avoir remis dans des conditions d'absolu désintéressement... " (2).

Nous nous réjouissons chaque fois que l'on parle de lui sur cette terre du Canada qu'il a visitée et où il a laissé de nombreux fidèles qui le considèrent toujours comme un maître. Il nous appartenait un peu. Il s'intéressait à la chaire de Littérature française de l'Université Laval qu'il avait occupée le premier. Il suivait de très près les progrès de notre évolution économique et sociale. Il avait consacré une longue étude, dans la *Revue des Deux-Mondes*, à l'*Âme Américaine* de notre distingué compatriote, Edmond de Nevers. Il mentionnait volontiers notre pays. Le 13 février 1898, à Besançon il prononçait ces paroles qui sont à rapprocher de la conférence de M. Etienne Lamy : " Partout où j'ai passé, j'ai pu constater que le catholicisme c'était la France, et la France c'était le catholicisme... Que ce soit en Chine ou au Canada, tout ce que l'on fait dans l'intérêt du catholicisme, on le fait, ou du moins on l'a fait jusqu'ici, dans l'intérêt de la France " (3).

Arrivé à Paris peu après sa mort, je voulus retracer son souvenir chez ceux qui l'avaient fréquenté. René Doumic, Emile Faguet, Anatole Leroy-Beaulieu, Camille Bellaigue, Edouard Rod, et d'autres que je questionnai, me dirent unanimement son esprit agissant, sa parole ardente et son cœur abondant. Comme il vivait encore dans toutes les pensées !

Lorsque furent mis en vente ses chers volumes, je me rendis rue des Bons-Enfants, chez les libraires de la Bibliothèque Nationale, où on les avait transportés pour que les acquéreurs amis vinssent les visiter. J'accomplissais un pèle-

(2) Passage d'une lettre inédite de Brunetière, citée par *La Croix* de Paris (16 avril 1908).

(3) *Lettres de Combât*, 1912. — Allocution à Besançon.

rinage littéraire. Certes, le lieu était mal choisi pour recevoir une telle bibliothèque, et c'était lui voler sa fin. Les livres étaient rangés autour d'une chambre, les uns sur des rayons et les autres sur des tables. Plus d'harmonieuse unité : c'était déjà l'enchère. Je recherchai les plus vieux volumes que je feuilletai avec respect, en pensant que son regard s'était longuement arrêté sur eux. Je demandai *Renan, Marc-Aurèle, les Evangiles, Saint-Paul*, et je rencontrai ces notes brèves, agressives, ironiques ou soudain profondes, étincelles projetées sur les marges par le heurt des idées. Je gardai longtemps dans mes mains quelques-uns de ses manuscrits et la *lettre des cardinaux verts*, tracée de son écriture autoritaire, effilée, correcte. Les ratures même étaient soignées ; sur les passages biffés, une suite de traits inclinés formaient comme de petites haies, toutes régulières, sur les feuillets nombreux.

Je m'éloignai à regret. Je me promis d'assister à la vente, pour voir, comme dit Paul Bourget à propos de Balzac, disparaître les livres du maître aux coups de marteau du commissaire. Nous sommes ici des pauvres : tant de richesses passeront sous nos yeux que nous ne posséderons pas. Comme les enfants, le soir de Noël, convoitent devant les vitres les étrennes des autres, nous devons nous contenter de regarder partir ces volumes, sans en retenir un seul, . . . mais nous aurons vu, comme une seconde fois, mourir Ferdinand Brunetière ⁽⁴⁾.

Edouard MONTPETIT.

(4) Ces lignes étaient écrites, lorsque, ces jours derniers, le passage suivant d'un article de M. de Vogüé, sur la *Bibliothèque de Ferdinand Brunetière*, nous est tombé sous les yeux : " Il y a toujours une indicible tristesse dans la disparition des livres d'un homme d'étude : on croit assister à la seconde mort de celui qui avait formé cette société choisie ".

La Vie économique et sociale en Europe

LA PUISSANCE DE LA COOPERATION AGRICOLE

LE Danemark est peut-être le pays d'Europe où, durant les vingt-cinq dernières années, la coopération agricole s'est le plus développée : l'agriculture danoise prend aujourd'hui un caractère industriel et commercial très nettement marqué. Le fait ne saurait rester inaperçu de quiconque s'intéresse à l'évolution sociale et économique contemporaine.

Jadis, ce petit pays produisait une assez grande quantité de grains et en exportait même pour une somme parfois considérable. Mais, depuis 1882, l'importation des céréales l'emporte de beaucoup : l'excédent de celle-ci dépasse annuellement 70 millions de couronnes ⁽¹⁾, c'est-à-dire plus de 90 millions de francs. Le Danemark, comme les autres nations européennes, a ressenti les effets de la concurrence des régions " neuves " et grandes productrices de blé. Toutefois, pour ne pas avoir trop à souffrir de cette concurrence, il n'a point eu recours aux méthodes qui furent adoptées en Allemagne ou en France : il n'a point cherché à remédier à la baisse des prix des céréales par l'établissement des droits de douanes ou l'institution de mesures protectionnistes quelconques. Tout simplement le paysan danois a délaissé en partie une culture insuffisamment rémunératrice et il a, par contre, progressivement développé l'exploitation et notamment l'exportation d'autres produits agricoles, tels que le beurre, les oeufs, le lard, etc.

(1) La couronne vaut 1 fr. 39.

Cette évolution qui n'était point sans présenter de sérieuses difficultés, s'est heureusement effectuée, grâce surtout à la création et au développement des coopératives de production agricole: il y a là un fait économique d'un curieux intérêt sur lequel nous voudrions retenir quelque peu l'attention du lecteur, d'autant plus que ce fait n'a pas encore été étudié avec le développement nécessaire.

I

Première constatation que nous pouvons faire d'après les documents officiels danois ⁽²⁾: tandis que, depuis 1882, l'excédent de l'importation des céréales dépasse, chaque année, 70 millions de couronnes, l'excédent de l'exportation du beurre, des oeufs, du lard et de la viande passe, dans cette même période, de 30 à 300 millions de couronnes environ; c'est-à-dire que, durant ce laps de temps relativement court, l'agriculture danoise a profondément changé de caractère.

Voici d'ailleurs les chiffres :

Excédent de l'exportation en millions de couronnes.

Années.	Beurre.	Lard.	Oeufs.	Viande.	Total.
1881-1885	22.7	7.2	2.5	"	32.4
1886-1890	43.4	19.8	4.7	"	67.9
1891-1895	70.3	31.3	6.9	1.8	110.3
1896-1900	98.0	50.6	13.1	7.4	169.1
1901-1905	135.8	71.7	21.9	11.6	241.0
1905-1909	167.4	96.0	24.5	9.5	297.4

⁽²⁾ Nous empruntons tous nos chiffres à une publication officielle faite à l'occasion du premier Congrès international des Associations agricoles et de démagogie rurale, tenu à Bruxelles. Cette publication émane du Bureau statistique de l'Etat du Danemark.

Ainsi donc, depuis 1881, l'agriculture danoise s'est singulièrement modifiée afin de s'adapter aux conditions économiques générales : dans cette modification, elle a trouvé la possibilité de traverser heureusement la période durant laquelle la concurrence américaine a si fortement éprouvé les cultivateurs des autres pays d'Europe.

Seconde constatation qui résulte de l'examen des statistiques: en même temps que l'agriculture danoise évoluait dans le sens que nous venons de dire, les sociétés coopératives, de toutes sortes, prenaient un énorme développement.

Donnons encore quelques chiffres.

Voici d'abord les laiteries coopératives.

Avant 1886, il existait seulement 86 sociétés de cette espèce. En 1890, on en comptait déjà 714; en 1909, il y en avait 1157.

Pour les abattoirs coopératifs, l'augmentation est également très forte :

Années.	Nombre des abattoirs coopératifs.	Nombre de pores abattus.	Nombre de bestiaux abattus.
1888.....	1.....	23,400.....	“
1890.....	10.....	147,500.....	“
1895.....	17.....	528,800.....	“
1900.....	26.....	675,200.....	18,700
1905.....	32.....	1,031,600.....	27,000
1909.....	34.....	1,362,500.....	25,700

Même considérable accroissement pour les sociétés d'élevage qui passent du nombre de 90 (en 1890) à celui de 1884 en 1909, pour les sociétés de contrôle dont 128 fonctionnaient en 1895 et qui, en 1909, atteignaient le chiffre de 519.

Nous n'insisterons pas plus longuement sur ce second

fait : le développement rapide des diverses formes de coopératives durant les vingt-cinq dernières années. Si nous le rapprochons du premier fait que nous avons précédemment relevé, à savoir l'évolution de l'agriculture danoise, il nous sera facile de constater qu'il n'y a pas là simple simultanéité de deux événements, mais qu'il y a entre eux réciproque relation de cause à effet.

Cela ressortira suffisamment de l'examen que nous allons faire de quelques types de coopératives agricoles danoises.

II

Le beurre est devenu l'article d'exportation le plus important pour le Danemark. Vers 1880, l'excédent de l'exportation se chiffrait à un peu plus de 10 millions de kilos par an ; il atteignait, vers 1890, 35 à 40 millions de kilos ; depuis quelques années, il est de 90 millions de kilos environ. Une grande partie du beurre produit est exporté en Angleterre.

Cette augmentation dans la production a été un mouvement parallèle de la multiplication des laiteries coopératives dont les premières sont fondées vers 1880, mais qui deviennent très nombreuses surtout dans la période de 1886 à 1900. Aujourd'hui, ces associations fabriquent la presque totalité du beurre danois, car *86 pour cent des propriétaires disposant de vaches sont affiliés à ces groupements, et le lait de 83 pour cent du nombre total des vaches est porté dans les établissements coopératifs.*

Il est intéressant de voir comment se répartissent les coopérateurs suivant l'étendue plus ou moins grande des terres qu'ils exploitent. Le tableau suivant indique de combien de vaches (sur 100) les propriétaires envoient le lait à une coopérative :

Superficie de la propriété.	Nombre de vaches (sur 100) dont le lait est envoyé à une coopérative.
0— 5 hectares.....	85.9
5— 15 “	88.9
15— 30 “	90.7
30— 50 “	87.9
60—120 “	80.6
120—240 “	60.5
plus de 240 “	38.8

Par conséquent, ce sont surtout les grandes exploitations rurales qui demeurent étrangères à la coopérative: dans les moyennes comme dans les petites propriétés, le lait des quatre cinquièmes des vaches est traité dans des laiteries coopératives qui font une recette totale d'environ 250 millions de couronnes par an (c'est-à-dire bien près de 350 millions de francs).

Ces laiteries ont eu des résultats particulièrement bien-faisants pour les petits propriétaires qui, antérieurement, fabriquaient un beurre de qualité et de prix bien inférieur à la qualité et au prix du beurre obtenu dans les châteaux et les grandes fermes. Ainsi on cite le fait suivant: en 1865, les paysans de l'île de Falster obtenaient 32 à 36 ocre ⁽³⁾ pour une livre de beurre, tandis que le Conseiller d'Etat intime Tesdorpf — alors l'agriculteur le plus réputé et le plus puissant — en obtenait 70; les paysans n'obtenaient donc vers 1865 que la moitié à peine du prix qu'on payait aux riches propriétaires. Les laiteries coopératives sont venues faire disparaître cette inégalité: la conséquence en a été l'augmentation du troupeau danois qui a correspondu à la diminution des superficies cultivées.

⁽³⁾ La couronne vaut 100 ocre.

Non seulement, au Danemark, le beurre a été mieux fabriqué par les coopératives et s'est vendu un meilleur prix ; mais encore, grâce aux "sociétés de contrôle" qui font l'éducation technique et économique des propriétaires, le rendement annuel en lait par vache s'est accru dans de fortes proportions, contribuant de ce chef, à l'amélioration de la situation du cultivateur. Voici, en effet, les chiffres que fournissent les statistiques :

Rendement annuel en lait par vache.

Année.	Kilos.	Année.	Kilos.
1898.....	2,041	1907.....	2,586
1901.....	2,220	1908.....	2,661
1904.....	2,425		

Afin de procurer aux laiteries, dans les conditions les plus avantageuses, leurs machines et les objets dont elles peuvent avoir besoin, on a créé en 1907, une "société d'achats collectifs des laiteries danoises" qui possède un atelier de construction et qui groupe plus de 800 laiteries.

La coopération est également venue aider le paysan danois à vendre son beurre sur les marchés étrangers, principalement sur le marché anglais : on a établi des sociétés d'exportation, groupant nombre de laiteries, se passant du concours des intermédiaires et se livrant à la vente directe du beurre de leurs adhérents. En 1909, il existait 6 sociétés d'exportation, comprenant 225 laiteries.

Ainsi donc, diminution du prix de revient dans la fabrication, augmentation du rendement, sécurité dans la vente soit à l'intérieur du pays soit à l'étranger, enfin relèvement des prix : tels sont les principaux résultats obtenus en ces vingt-cinq dernières années par la coopération de laiterie. Dès lors, on comprend que cette forme d'association agricole

ait puissamment aidé le paysan danois à modifier ses modes de culture et à faire du lait un des éléments essentiels de son exploitation rurale.

III

Le Danemark n'est pas devenu seulement un pays de grande production laitière : en même temps, l'élevage du porc s'y est considérablement développé. Les deux faits sont d'ailleurs en connexité, car l'alimentation de cet animal est facilitée et rendue économique par l'utilisation de certains déchets de laiteries. En ces trente dernières années, le lard a constitué, avec le beurre, l'article le plus important dans l'exportation danoise : en 1882, le Danemark exportait un peu moins de trois millions de kilos, en 1891, cette exportation atteignait 41 millions et, en 1909, elle dépassait 94 millions de kilos !

L'organisation des abattoirs coopératifs contribua puissamment à l'exportation du lard, et, par suite, à l'évolution agricole du Danemark. " Jusqu'à 1887, lisons-nous dans une publication du bureau statistique danois, l'abattage en vue du marché anglais n'avait lieu que dans des abattoirs possédés par des particuliers. Ce fut pendant la dite année qu'on fonda le premier abattoir coopératif et lorsqu'en 1888, l'Allemagne interdit l'importation de porcs vivants d'origine danoise, on établit 8 nouveaux abattoirs coopératifs en vue de l'exportation en Angleterre. Lorsqu'en 1890, l'interdiction allemande fut abrogée, l'exportation des porcs vivants cessa complètement, et, à l'heure actuelle, on n'exporte plus du lard qu'en Angleterre. Dans ces conditions, le nombre des abattoirs coopératifs a considérablement augmenté et cela, malgré la concurrence acharnée des abattoirs privés ; il existe actuellement 34 abattoirs coopératifs. "

Nous avons donné plus haut des chiffres qui montrent le développement de cette forme spéciale de coopération agricole. Il est intéressant de rechercher comment se répartissent les adhérents des abattoirs coopératifs dans chaque catégorie de propriétaires. Les statistiques danoises, bien tenues, nous fournissent à ce sujet tous les renseignements nécessaires. D'après les tableaux établis par l'administration, les membres des abattoirs coopératifs se recrutent, plus que ce n'était le cas pour les laiteries coopératives, parmi les propriétaires moyens; d'autre part (contrairement à ce qui a lieu dans l'industrie laitière coopérative) la participation des grands propriétaires est presque aussi importante que celle des petits, en ce qui concerne les toutes petites propriétés.

D'ordinaire, les coopérateurs doivent s'engager à remettre à l'abattoir tous leurs porcs: naturellement, ils sont rémunérés d'après la valeur des bêtes qu'ils fournissent. En général, l'établissement d'abattoirs coopératifs se fait par la réunion d'un assez grand nombre d'agriculteurs qui promettent de livrer pendant un certain temps (une dizaine d'années) toute leur production de porcs destinés à l'abattage. Ils sont solidairement responsables du montant nécessaire à la création et à l'exploitation de l'abattoir. L'emprunt tout entier est amorti durant ces dix ans de manière qu'à l'expiration de cette période, l'abattoir est devenu la propriété des sociétaires proportionnellement à la valeur des porcs fournis par chacun d'eux. L'amortissement annuel est opéré de telle manière qu'on retient, sur le produit des marchandises vendues, une somme suffisante pour couvrir l'amortissement et les autres frais d'exploitation, tandis que le reste est payé aux sociétaires à titre de *boni*.

IV

Les oeufs occupent, dans le tableau des exportations danoises, une des premières places à côté du beurre et du lard : leur vente constitue pour le cultivateur une somme importante de bénéfices qui lui a permis de compenser la perte résultant de la disparition de la culture des céréales.

Mais le développement de cette production n'a pu être rémunérateur que par le développement des débouchés à l'étranger ; là encore nous devons constater les effets bienfaisants de la coopération.

Il s'est créé, au Danemark, un certain nombre de sociétés pour l'exportation des oeufs. Chaque société se compose de " circonscriptions " de dix membres au moins qui s'engagent pour un an au minimum. Chaque membre doit marquer ses oeufs de son numéro dans la circonscription et du numéro de la circonscription. Ce timbrage permet de toujours savoir quel est celui des adhérents qui a fourni un oeuf défectueux. D'autre part, la marque donne confiance à l'acheteur étranger : pour éviter certaines concurrences, les sociétés danoises ont dû déposer leur " label " coopératif ou marque syndicale.

Chaque " circonscription " est chargée de recueillir, toutes les semaines, les oeufs chez les membres et d'envoyer immédiatement le produit à l'établissement d'emballage le plus voisin. Les établissements d'emballage contrôlent la qualité des oeufs ; chaque oeuf accepté est estampillé de la marque sociale.

Les oeufs qui ne résistent pas à l'épreuve par la lumière sont examinés de plus près, et les numéros des coopérateurs (repréhensibles aux termes mêmes des statuts) sont notés ; une liste en est envoyée au président de la société qui décide s'il y a lieu d'appliquer les articles sur les amendes ou si l'on peut se contenter d'un avertissement. En général, les " cir-

conscriptions " paient les oeufs à leur réception ; le décompte est envoyé directement du siège social en un chèque sur la banque de la société, au fur et à mesure qu'on reçoit les listes des établissements d'emballage. Le prix est fixé par le comité une semaine d'avance, et il est communiqué directement aux circonscriptions. Les bénéfices nets de la société sont répartis annuellement proportionnellement à la valeur des oeufs fournis.

Laiteries coopératives, abattoirs coopératifs, sociétés coopératives pour l'exportation des oeufs sont, au Danemark, parmi les principales formes de la coopération ; il nous a paru intéressant de les étudier dans leurs grandes lignes, à l'aide des documents officiels danois, parce qu'ils nous ont donné l'occasion de constater comment la coopération agricole, bien dirigée et comprise, peut permettre à un pays de traverser heureusement une crise grave en lui facilitant une opportune évolution économique.

Max. TURMANN,

Correspondant de l'Institut de France.

Echos des Sciences

SOMMAIRE. — A propos de la mort de Lord Lister. — L'influence de l'oeuvre de Pasteur sur la chirurgie moderne. — Les générations spontanées et la maladie. — Etat lamentable de la chirurgie au milieu du XIXe siècle. — Lister et la méthode *antiseptique*: l'acide carbonique. — Un nouveau progrès: l'*asepsie*. — L'air sec en thérapeutique. — L'organisation de la défense: la *phagocytose*. — Les cultures de *bacilles lactiques*. — Les antiseptiques du jour. — La quinine préventive.

DANS l'une des dernières causeries scientifiques de la *Revue Canadienne* ⁽¹⁾, nous entretenions nos lecteurs des progrès récents de la sérothérapie et nous indiquions comment les succès incontestables de la médication microbienne découlent des immortels travaux de Pasteur. La mort récente de Lord Lister ⁽²⁾, l'un des chirurgiens les plus illustres, disons mieux *l'un des grands hommes*, de l'époque, attire une fois de plus l'attention générale sur l'importance des conséquences que devaient avoir les découvertes du savant français.

On sait que de 1860 à 1864, ce Pasteur s'occupa de réfu-

(1) Octobre 1911.

(2) Joseph Lister naquit à Upton dans le Comté d'Essex en 1827. Après avoir étudié la médecine et la chirurgie à l'Université de Londres, il s'en alla travailler en Ecosse, sous la direction de Syme, célèbre professeur de l'Université d'Edimbourg, dont il goûta les leçons et les exemples au point de se fixer près de lui, alors qu'il n'avait d'abord projeté que d'y faire un stage de vacances. Il épousa la fille du maître et, après quelques années d'enseignement à Edimbourg, fut nommé à la chaire de chirurgie de l'Université de Glasgow en 1860. Il revint à Edimbourg neuf ans plus tard, puis, en 1877, remplaça Fergusson au King's College, à Londres.

D'accord avec la Société royale et le Collège royal des chirurgiens,

ter l'hypothèse des générations spontanées pour lui substituer la théorie des germes. Il avait déjà montré que la fermentation lactique, transformation du sucre en acide lactique, et la fermentation alcoolique sont des phénomènes biologiques qui s'accomplissent par l'action de microorganismes déterminés. "Ces travaux, qui ont, écrivait-il, un grand intérêt par leur liaison avec l'impénétrable mystère de la vie et de la mort... ouvrent à la physiologie des horizons tout nouveaux." Et tout d'abord, la substance minérale peut-elle spontanément s'organiser et engendrer la vie? Des êtres vivants qui ne donnent, par la reproduction, que des individus à eux semblables, peuvent-ils exister sans avoir pris naissance de parents semblables à eux? L'étude des fermentations, avec leur spécificité marquée: tel ensemencement donnant avec le sucre une grande proportion d'alcool, et tels autres, de l'acide lactique ou de l'acide butyrique—le mettait en garde contre la hardiesse des conceptions hétérogénistes dont il résolut bientôt de démontrer expérimentalement l'inexactitude. Il établit que l'air renferme un grand nombre de germes et de spores, qu'un liquide putrescible préalablement bouilli peut cependant se conserver indéfiniment, même au contact de l'air, pourvu que la filtration sur coton ou sur amiante ait complètement débarrassé cet air de tous les corpuscules organisés. Il réussit même à garder inaltérés, sans les avoir pourtant portés à haute température pour prévenir une objection

le doyen de Westminster Abbey offrit de recevoir ses restes dans ce temple fameux de la gloire britannique dont une partie est spécialement réservée aux génies de la science, aux Newton, aux Darwin, aux Kelvin et à leurs pairs. Mais les dernières volontés du défunt, qui avait demandé à être enterré près de sa femme, au cimetière de Hampstead, ne permirent pas de lui conférer cet honneur suprême. On dut se contenter de célébrer à Westminster Abbey un service funèbre auquel l'empereur d'Allemagne, le roi et la reine d'Angleterre se firent représenter et auquel toutes les notabilités scientifiques, politiques et sociales de la Grande Bretagne assistèrent.

de ses adversaires, des liquides aussi peu stables que l'urine et le sang. Les infiniment petits, les microbes, n'apparaissent donc pas d'eux-mêmes dans une substance qui se putréfie.

Le Dr Trousseau prévint aussitôt que les doctrines pastoriennes auraient un jour sur la médecine une répercussion profonde: " Voilà, disait-il, la grande théorie des ferments rapportée à une fonction organique; tout ferment est un germe dont la vie se manifeste par une sécrétion spéciale. Peut-être en est-il de même des virus morbides, peut-être sont-ils des ferments qui, déposés dans l'organisme à un moment donné et dans certaines conditions déterminées, se manifesteront par des produits multiples. Ainsi le ferment varioleux fera la fermentation variolique, d'où naîtront des milliers de pustules; ainsi le virus morveux, ainsi le virus de la clavelée. D'autres virus semblent agir localement; mais, par la suite, ils n'en modifient pas moins tout l'organisme; ainsi la pourriture d'hôpital, la pustule maligne, les érysipèles contagieux. Ne peut-on admettre, en ces circonstances, que le ferment ou matière organisée de ces virus sera transporté ici par la lancette, là par l'atmosphère ou par des pièces de pansement? "

La démonstration de cette hypothèse de la maladie-fermentation ne se fit pas attendre. Le Dr Traube, en 1864, montra que, conformément aux prévisions de Pasteur, c'est à la présence d'un ferment particulier dans la vessie qu'il faut attribuer l'émission d'urine ammoniacale par l'homme dans certains cas pathologiques.

Nous avons déjà parlé des progrès qui en résultèrent pour la thérapeutique des maladies microbiennes. Nous n'y reviendrons pas. Nous voulons ici nous placer à un autre point de vue, celui qu'annonce l'association du grand nom de Lister à celui de Pasteur.

C'est en effet d'Ecosse, des services hospitaliers d'Edimbourg, que vint, vers 1860, l'impulsion définitive qui a fait parcourir à la pratique chirurgicale un stade des plus importants par l'adoption de l'*antisepsie* scientifique. Les espérances qu'avait suscitées la découverte des anesthésiques ⁽³⁾ s'étaient trouvées cruellement déçues par suite de la fréquence des accidents post-opératoires qu'on ne savait éviter, n'en connaissant point la cause. Pour se rendre compte des énormes progrès accomplis depuis, il faut s'arrêter un moment au lamentable tableau qu'a si bien peint M. Vallery-Radot de l'état navrant de la chirurgie au milieu du XIXe siècle :

“ Une piqûre d'épingle est une porte ouverte à la mort ”, avait dit jadis le chirurgien Velpeau. Cette porte ouverte s'élargissait devant le plus petit acte opératoire. L'incision d'un abcès ou d'un panaris avait quelquefois des suites si graves que certains chirurgiens hésitaient à donner un léger coup de bistouri. C'était une bien autre affaire, quand il s'agissait d'une grande intervention chirurgicale. Par une ironie des choses, on pouvait être sûr, il est vrai, du succès immédiat des opérations les plus difficiles. Une science plus profonde et la découverte si précieuse de l'anesthésie ne couraient-elles pas à ce résultat de la première heure. Le patient, dont la volonté et la conscience étaient suspendues, se réveillait de la plus terrible opération comme d'un songe. Mais c'est au moment où la chirurgie pouvait être hardie, presque audacieuse, maîtresse de la douleur, qu'elle s'arrêtait troublée, déconcertée, épouvantée par les revers qui suivaient l'acte opératoire. On n'entendait dans ce temps-là que les mots : pyohémie, gangrène, pourriture d'hôpital, érysipèle, septicémie, infection purulente.

“ ... Depuis le commencement du XIXe siècle, il y avait

(3) Voir la *Revue Canadienne*, août 1911.

en plus qu'un arrêt dans la chirurgie, il y avait eu un recul. On perdait infiniment moins d'opérés dans les siècles précédents parce qu'on faisait de l'antisepsie sans le savoir : cautérisations par le feu, liquides bouillants, substances désinfectantes. Pour ne remonter qu'au XVIII^e siècle, on peut trouver, dans un simple essai de vulgarisation, paru en 1749, et intitulé *La médecine et la chirurgie des pauvres*, qu'il faut empêcher l'air d'agir sur les plaies. Il était recommandé en outre de ne pas fouiller dans la blessure avec le doigt ou la sonde. Il est très salubre en découvrant la plaie pour la panser, ajoutait ce recueil, d'appliquer d'abord sur toute son étendue un linge trempé dans du vin chaud ou dans de l'eau-de-vie. Huile chaude, eau-de-vie chaude, pansements rares, tels que les pratiquait sous le premier empire le grand chirurgien Larrey : on avait obtenu par ces moyens de bons résultats. Mais, sous l'influence de Broussais, la théorie de l'inflammation fit rétrograder la chirurgie. Alors s'étalèrent les bassines où se faisaient les cataplasmes, s'entassèrent des paquets de charpie communément faite avec des vieux draps d'hôpitaux que l'on se contentait de lessiver, et s'alignèrent des pots de cérat. " (1).

(1) R. Vallery-Radot. *La vie de Pasteur*, p. 339 et suivantes. Il ajoute, plus loin : " Ceux qui ont traversé une salle de blessés et d'amputés pendant la guerre de 1870, et plus encore ceux qui étaient étudiants en médecine à cette époque, ont conservé un tel souvenir de ce spectacle qu'ils en parlent avec effroi. C'était l'agonie perpétuelle. Tous les blessés, tous les opérés suppuraient. Un odeur âcre et fétide vous enveloppait et vous poursuivait. La septicémie infectieuse était partout. " Le pus, disait un élève d'alors, devenu depuis professeur à la Faculté de médecine, M. Landouzy, semblait germer de toutes parts comme s'il avait été semé par le chirurgien. Et M. Landouzy rappelait ces mots d'un chirurgien de La Charité, " grand et bel opérateur " qu'il appelle même " un virtuose et un dilettante s'il en fût dans l'art d'opérer ", M. Denonvilliers, parlant à ses élèves : " Quand vous aurez une amputation à faire, regardez-y à dix fois, car si nous décidons d'une opération, trop souvent nous signons un arrêt de mort ". Un autre chirurgien, dans un accès de découragement

Lister semble avoir le premier deviné tout ce que la *théorie des germes* renfermait en puissance dont la chirurgie tirerait parti. D'après lui, pour obtenir la guérison d'une blessure il fallait tuer les germes qui déjà y avaient eu accès, puis la protéger contre une pénétration ultérieure d'organismes étrangers. C'est proprement la *méthode antiseptique* qu'il préconisait ainsi. Cependant " l'antisepsie (absolue), si facile à réaliser dans un milieu privé de vie, se trouve incompatible avec le fonctionnement normal des cellules de notre organisme; mais, d'autre part, s'il est presque toujours impossible de tuer, sans danger pour le malade, les microbes dont il est l'habitat, il est possible, parfois même assez facile, d'influencer le nombre des microbes en ralentissant leur pululation ". (5).

Lister adopte pour cet usage une solution d'acide phénique (6) avec laquelle il lave les instruments, les éponges, les

qui devait être bien profond pour abattre sa confiance jeune, active, rebondissante, M. Verneuil, s'écriait: " Plus d'indications précises, plus de prévisions rationnelles: abstention, conservation, mutilation restreinte ou radicale, débridement préventif ou consécutif, extraction précoce ou retardée des projectiles ou des esquilles, pansements rares ou fréquents, émoullients ou excitants, secs ou humides, avec ou sans drainage, rien ne réussissait ". Pendant le siège de Paris, dans le Grand Hôtel, qui avait été transformé en ambulance, Nélaton, désespéré de ses efforts impuissants, à la vue de tant d'opérés qui se succédaient dans la mort, déclarait que celui qui triompherait de l'infection purulente mériterait une statue d'or.

(5) G. Pouchet. *Précis de pharmacologie et de matière médicale*, p. 798.

(6) L'acide phénique, encore appelé acide carbolique, est plus exactement désigné sous le nom de *phénol*. On le retire du goudron de houille. C'est un solide incolore, d'une odeur particulière, pénétrante, peu soluble dans l'eau froide, mais au contraire très soluble dans l'alcool, l'éther, la glycérine et les huiles. Il est fortement caustique et toxique. On ne l'emploie que pour l'usage externe sous un grand état de dilution.

Les *naphtols* et le *thymol*, voisins du phénol au point de vue chimique, possèdent également des propriétés antiseptiques.

objets de pansement, les mains de l'opérateur, puis, l'opération terminée, la plaie elle-même qu'il recouvre de pansements antiseptiques en la mettant à l'abri de l'air d'où, selon ses conceptions, venait le danger d'infection.

C'est en mars 1865 qu'il expose pour la première fois, à Glasgow, sa méthode. Il s'applique à la perfectionner dans les années suivantes. Il ne faudrait pas croire que ses idées se soient imposées d'emblée. Hélas! en France on les ignora longtemps, malgré ce qu'écrivait Lucas-Championnière dès 1869, après un voyage à Glasgow, pour attirer sur elle l'attention des praticiens; malgré la présence de Pasteur à l'Académie de médecine où il ne se faisait point faute d'en montrer la grande importance et d'y insister. En Angleterre même, elles furent vivement combattues: elles heurtaient la routine, elles allaient à l'encontre de doctrines établies et regardées comme scientifiquement démontrées. L'air n'était-il pas indispensable à la cicatrisation des blessures? Ne courait-on pas le grand danger, avec les procédés d'Edimbourg, de provoquer la fièvre septique (*surgical fever*, selon l'expression consacrée) en laissant la plaie se refermer prématurément?

Ces craintes n'étaient pas absurdes. On a, depuis, découvert la cause de la septicémie; c'est un vibrion *anaérobie*, c'est-à-dire qui ne vit pas au contact de l'air. "On dirait que l'air brûle les vibrions", dira Pasteur devant l'Académie de médecine. L'air est-il donc bienfaisant? Oui et non. Oui, parce qu'il tue les vibrions; non, parce qu'il n'agit pas sur les spores (7). Ces germes une fois formés ne sont pas détruits

(7) Les *spores* sont des germes entourés d'une enveloppe protectrice résistante par lesquels se fait la reproduction des bactéries quand les circonstances ne lui sont pas favorables. Dans d'autres conditions, ces microbes se multiplient par division ou scissiparité; quand les spores se développent elles reproduisent des organismes semblables à ceux dont elles viennent.

par l'oxygène. L'air les transporte. Il est vrai qu'ils sont inoffensifs dans ces conditions, mais ils reprennent leur virulence dans l'intérieur des tissus où une plaie leur donne accès, et où l'action atmosphérique ne peut s'exercer, si l'organisme affaibli n'a pas pour lutter contre l'envahisseur une résistance vitale suffisante.

“ Une observation thérapeutique curieuse se présente, a écrit Pasteur. Que l'on suppose une plaie exposée au contact de l'air et dans des conditions d'état putride pouvant amener chez l'opéré des accidents septicémiques simples, je veux dire sans autre complication que celle qui résulterait du développement du vibrion septique. Eh bien, théoriquement du moins le meilleur moyen auquel on pût recourir pour empêcher la mort consisterait à laver sans cesse la plaie avec une eau commune aérée, ou à faire affluer à sa surface l'air atmosphérique. Les vibrions septiques adultes, en voie de scissiparité, périraient au contact de l'air; quant à leurs germes, ils seraient tous stériles. Bien plus, on pourrait faire arriver à la surface de la plaie l'air le plus chargé de germes de vibrions septiques, laver la plaie avec une eau tenant en suspension des milliards de ces germes, sans provoquer pour autant la moindre septicémie chez l'opéré. Mais que, dans de telles conditions, un seul caillot sanguin, un seul fragment de chair morte se loge dans un coin de la plaie à l'abri de l'oxygène de l'air, qu'il y demeure entouré de gaz acide carbonique, ne fût-ce que sur une très faible étendue, et aussitôt les germes septiques donneront lieu, en moins de 24 heures, à une infinité de vibrions se régénérant par scission, capables d'engendrer une septicémie mortelle à bref délai. ”

Cet exposé théorique nous est revenu à l'esprit en lisant récemment une note de la chronique de la *Revue Générale des*

Sciences (15 janvier 1912), signalant les usages thérapeutiques de l'air sec ⁽⁸⁾.

Lister n'avait cependant pas tort : les faits le prouvèrent d'une manière éclatante. Par l'emploi des antiseptiques il éliminait pratiquement les microbes ; il pouvait donc se passer de l'effet toxique de l'air sur certains vibrions et ne pas courir le risque, qu'il s'exagérât d'ailleurs, d'en admettre d'autres dont l'action pourrait être désastreuse. La méthode qu'il a fondée a notablement diminué la mortalité opératoire. Il faut signaler encore la ligature antiseptique des artères avec des fils perdus, introduite par Lister. On emploie à cet effet des cordes très tenaces faites avec des boyaux de mouton, de cheval ou d'âne qui sont absorbées par les tissus (*cat-gut*). Cette méthode convient surtout pour des sutures profondes de plaies, refermées ensuite à la surface. Cette invention aurait suffi à rendre fameux le nom de Lister, mais il ne s'est pas seulement acquis la renommée ; il a mérité la gloire. On a pu dire en 1900 qu'il avait sans doute sauvé plus de vies humaines que toutes les guerres du XIXe siècle n'en avaient sacrifiées. A un dîner de la Société royale, à Londres, l'ambassadeur américain, M. Bayard, portait sa santé en ces termes flatteurs que peu d'hommes ont le droit d'entendre : " Milord, ce n'est pas une profession, ce n'est pas une nation, c'est l'humanité même qui en se découvrant vous salue "

* * *

⁽⁸⁾ Dans l'air sec il n'y a que fort peu de bactéries — et aucune qui puisse provoquer l'infection septique. Le Dr R. Kutner, directeur de l'Hôpital de l'Impératrice Frédéric à Charlottenbourg, met à profit cette observation en insufflant de l'air parfaitement desséché par l'acide sulfurique et par la potasse caustique sur les plaies ou sur les muqueuses qu'il s'agit de traiter. La guérison est hâtée par la diminution des sécrétions ; la suppuration cesse ; la blessure se ferme. Il faut évidemment éviter un excès de dessiccation qui empêcherait la formation de nouveaux tissus, normalement humides, cela va de soi.

Rien ici-bas n'est immuable. Dans toutes les branches de l'activité de l'homme une évolution, tantôt lente et tantôt accélérée, se poursuit sans cesse: la chirurgie qui doit tant à Lister ne s'est pas arrêtée au point où il l'a menée. Elle vise aujourd'hui à l'*asepsie*, à l'absence de tout germe microbien qu'on prend mille précautions de ne pas introduire dans l'organisme, plutôt qu'à l'*antisepsie* qui les détruit... " On ne craint plus autant l'infection par l'air, on s'occupe surtout du transport direct des germes par les mains, les instruments, les compresses. " (9).

Pourquoi l'asepsie vaut-elle mieux que l'antisepsie? On l'a déjà deviné: parce que tous les antiseptiques sont à des degrés divers des substances toxiques, des poisons. C'est précisément ce qui leur permet de tuer les microbes ou de les affaiblir pour qu'ils deviennent inoffensifs. Or cela ne peut se faire sans détriment pour l'intensité de la vie, de l'activité physiologique du patient; car la grande différence entre le malade et l'infiniment petit prêt à le vaincre, c'est que ce dernier ne renferme qu'une ou quelques cellules tandis que l'homme est un agrégat, comparativement immense, d'innombrables cellules, différenciées mais solidaires les unes des autres, de sorte que ce qui entrave la vie des microbes nuit également à la nôtre. Le dommage n'est moindre que parce que " l'union fait la force ". Le sang, les organes et les tissus forment une alliance défensive contre le vibron que sa rapidité de reproduction rend si dangereux. S'ils remportent la victoire, c'est la santé; s'ils sont défaits, c'est la maladie, peut-être la mort. L'antiseptique inflige des pertes aux

(9) "Il n'en persiste pas moins", continue le Dr Henri Hartmann, " que c'est à Lister qu'il faut remonter pour voir apparaître la chirurgie moderne. Aussi les savants de tous les pays continueront-ils à associer son nom à celui de Pasteur, toutes les fois qu'ils auront à parler de l'évolution de la Chirurgie ". (*Revue Générale des Sciences*, 15 mars 1912.)

deux partis mais, convenablement administré, c'est au microbe qu'il est le plus funeste. L'avantage qu'il procure n'est donc que relatif; il vaut beaucoup mieux pouvoir s'en passer.

Ce doit être pour le médecin comme pour le chirurgien une préoccupation constante d'empêcher par tous les moyens l'introduction de microbes dans l'organisme. Il prend à cet effet toutes les précautions possibles: il lave ses mains au savon (lequel est doué de propriétés antiseptiques), puis il les frotte d'alcool, d'eau oxygénée ou de lusoforme; il fait bouillir ses instruments, dont toujours il se méfie, dans de l'eau souvent additionnée de bicarbonate de soude ou d'acide borique; il flambe ses aiguilles, il ne se sert que d'eau bouillie et d'objets (coton, gaze, tarlatane, etc. . .) préalablement aseptisés.

Pour les opérations, afin de prévenir le contact de sa peau avec les tissus pendant son travail, il recouvre ses mains de gants de caoutchouc soigneusement désinfectés ou il les imprègne d'une solution de caoutchouc et d'iode dans le tétrachlorure de carbone. " Le liquide adhère si fortement aux mains qu'aucun choc que la main peut subir dans une opération ne l'enlève; cette solution pénètre dans les pores de la peau et forme une couche solide continue qu'on ne peut enlever que par les liquides qui dissolvent le caoutchouc, comme le tétrachlorure lui-même. Cette pellicule est aussi élastique que la peau. On l'appelle *dermagumit*: c'est l'enveloppe idéale pour les mains. " ⁽¹⁰⁾.

C'est encore pour cette action aseptisante que l'on préconise l'emploi du mélange acétone-alcool dans les préliminaires des opérations gynécologiques. Après avoir été frottée avec ce liquide, la peau durcit par suite des propriétés deshydratantes de l'acétone et de son pouvoir dissolvant des

⁽¹⁰⁾ *Merck's annual report*, 1908.

graisses. On applique alors de la teinture de benjoin de manière à fixer en place les microbes de la peau et à les empêcher de pénétrer dans la plaie ⁽¹¹⁾.

Avec, encore, le même but, l'aseptie, l'hygiéniste réclame dans les habitations des murs lisses, faciles à laver, sans rugosités ni encoignures où les poussières et les microbes s'accumulent, des salles abondamment éclairées—nous avons vu ⁽¹²⁾ que la lumière produit la stérilisation par ses rayons ultraviolets. Il voudrait que l'on ne consommât que des aliments portés à une température suffisante (100° C.—212° F.) et pendant assez longtemps pour que les germes soient tués. Il se méfie des aliments crus, surtout de ceux que l'on récolte au voisinage du sol, et il a bien raison. M. Proost, directeur général de l'Agriculture, en Belgique, n'a-t-il pas remarqué que des épidémies étaient propagées par les limaces qui en transportaient les germes à travers des champs de salade. Il avait suffi de remplacer une haie par un mur pour mettre un jardin à l'abri de cette infection en empêchant les incursions de ces animaux. Ses observations lui firent d'ailleurs découvrir d'autres méthodes : une barrière de chaux vive, de cendre ou de suie suffisait. De même l'emploi d'engrais cyanurés, obtenus des résidus de la fabrication du gaz de l'éclairage ou bien de l'air atmosphérique par voie électro-chimique, obviait également à ce danger en détruisant les limaces.

On sait qu'au voisinage de Paris — et cet exemple est suivi dans d'autres villes — de grands terrains, autrefois incultes, servent aujourd'hui à l'épandage des eaux d'égoûts qui les fertilisent. Ils se sont couverts de jardins maraîchers très productifs et leur valeur s'est considérablement

⁽¹¹⁾ *Merck's annual report*, 1909.

⁽¹²⁾ *Revue Canadienne*, février 1911.

accrue. Il est évidemment essentiel que des légumes cultivés dans ces conditions ne soient pas consommés crus.

* * *

Il ne faudrait pas croire cependant que l'introduction de tout microbe dans l'organisme soit fatal. Loin de là : il n'y a pas d'animaux supérieurs où ils ne pullulent. Le tube digestif de l'homme en particulier en est infesté. Il recèle une flore intestinale abondante. Toutes les bactéries ne sont pas mal-faisantes : entre leurs diverses espèces il s'établit une *concurrency vitale* qui s'oppose au développement exagéré des espèces pathogènes. Pasteur l'avait observé : " On peut introduire à profusion dans un animal la bactériodie charbonneuse sans que celui-ci contracte le charbon. Il suffit qu'au liquide d'inoculation on ait associé des bactéries communes. "

A cette remarque se rattache l'idée d'employer comme médicaments les micro-organismes dont on met à profit les effets antagonistes ou empêchants (Metchnikoff) — en d'autres termes, de faire de la *bactériothérapie*. Cette médication nouvelle, essayée à la fin du XIXe siècle, n'a guère atteint aujourd'hui de forme vraiment pratique que pour combattre les maladies de l'intestin. La purgation et l'antiseptie du tube digestif obtenue par diverses médecines comme le calomel, le salophène, etc. . . n'ont pour effet que d'expulser une partie des colonies microbiennes et de débarrasser l'intestin des matières fécales en putréfaction. Elles n'ont qu'un effet passager car il y reste toujours assez de ces microbes pathogènes pour reproduire de nouvelles cultures qui exerceront à leur tour une action funeste.

Le principe de la bactériothérapie est tout autre : il s'agit d'acclimater sur la muqueuse intestinale des espèces microbiennes bienfaisantes dont le développement s'oppose à celui

des bactéries putréfiantes. Dès 1898, de Jager écrivait : " Les fermentations anormales (dans l'intestin) de nature primaire ou secondaire ne peuvent point être combattues avec la nourriture stérile ; il y a pour cela deux moyens que nous enseigne la bactériologie : changement du milieu nutritif ou bien inoculation avec une espèce bactérienne inoffensive. Et Quincke : " Puisque l'antisepsie intestinale a une base si fragile, il a été naturel de penser à quelque autre moyen pour influencer les décompositions bactériennes dans l'intestin et il m'est venu l'idée de chasser une mauvaise herbe avec une autre ; on devrait prendre pour point de départ l'antagonisme de divers microbes, tel qu'on l'observe sur les cultures dans les milieux artificiels ".

Nous ne retracerons pas toutes les recherches qu'on a faites depuis dans cette voie ; après les travaux de Cohendy, de Bélonowsky, de Metchnikoff, et de bien d'autres, il semble que l'ingestion de ferments lactiques, bacille bulgare et streptobacille du lait aigri, soit particulièrement recommandable.

Comme dit Metchnikoff : "La bactériothérapie des maladies intestinales repose sur deux bases fondamentales. La première est fournie par l'emploi courant de certains aliments qui, étant le produit des fermentations, contiennent une grande quantité de microbes. La seconde base est établie par des recherches scientifiques sur la concurrence entre les microbes et l'action antiputride de certaines fermentations. Le lait des ruminants et des juments, qui constitue dans beaucoup de pays un aliment d'importance capitale, subit facilement des fermentations spontanées donnant lieu à la production des fromages et des laits aigris de toutes sortes. Depuis un demi-siècle, c'est-à-dire depuis le premier travail de Pasteur sur les fermentations, on a appris que tout lait fermenté est peuplé d'une quantité de microbes. Or, comme l'usage des laits ayant subi des fermentations diver-

ses, est très répandu depuis des temps immémoriaux, il a été possible de se rendre compte de l'effet de l'absorption de cette végétation microbienne sur l'organisme humain. Il a été bien établi que les populations qui consomment régulièrement des laits fermentés jouissent en général d'une bonne santé et que ces aliments ne sont nuisibles que dans des cas tout-à-fait exceptionnels, comme des exemples rares d'empoisonnement par des fromages avariés. Il a été même remarqué que certaines sortes de lait fermenté exercent une influence très favorable sur l'organisme affaibli par diverses causes ⁽¹²⁾, de sorte que l'emploi de ces aliments en thérapeutique date d'une époque où on n'avait aucune notion sur l'importance des microbes et où la microbiologie était loin d'être fondée. ”

Nous connaissons, dans de grandes villes d'Europe, des débits de *lait bulgare* où l'on peut se procurer tous les jours sa ration de microbes lactiques.

* * *

Ce conflit entre microbes mis à part, l'organisme possède d'autres moyens de défense contre les bactéries pathogènes. S'il s'agit d'organismes *aérobies*, auxquels l'oxygène est né-

(12) On peut signaler par exemple le *koumiss*, boisson des steppes de Russie d'Europe et de Sibérie, obtenue par fermentation lactique et alcoolique du lait de jument, avantageusement consommée par les tuberculeux; le *kéfir*, préparé dans les montagnes du Caucase par l'action d'autres microorganismes sur le lait de vache ou de chèvre, possède aussi des propriétés bienfaisantes; les laits caillés, le petit-lait crû sont également à recommander: “ Il faut considérer comme établi d'une façon certaine que la consommation prolongée des masses de microbes qui pullulent dans tous ces divers laits fermentés, non seulement ne peut être considérée comme malsaine, mais doit, au contraire, être jugée comme favorable pour l'organisme. Même les nourrissons supportent très bien des quantités de microbes lactiques. Ainsi les paysans de la Frise employaient depuis longtemps le babeurre pour nourrir leurs enfants.... ”

cessaire, les globules rouges du sang ⁽¹⁴⁾ les combattent en quelque sorte par la famine, ou plutôt par l'asphyxie, en s'emparant eux-mêmes de l'oxygène qu'il leur faudrait ; ils pourront, il est vrai, subir, la défaite ; alors les vainqueurs prospéreront en leur disputant cet élément et la mort s'en suivra. Souvent c'est aux leucocytes qu'est dévolue cette fonction de police de l'organisme qu'ils exercent par la *phagocytose* (de *phagein*, manger—absorption des cellules). Mobiles dans le sang, " ils affluent en grand nombre aux points d'invasion de l'organisme par diverses bactéries, attirés qu'ils sont par ces bactéries ou par leurs produits solubles (chimiotropisme) ; ensuite les microbes sont englobés par ces leucocytes ", digérés, dissous. " Les produits de décomposition des cellules dégénérées—hématies vieilles ou mortes—subi-

" L'expérience séculaire de tant de peuples qui se nourrissent avec des laits aigris est là pour démontrer l'utilité et l'absence de danger de ce régime. Les recherches cliniques qui se multiplient dans ces derniers temps confirment ce résultat.

" ... Ces microbes lactiques, pris avec du lait ou avec des bouillons de composition diverse, pendant un temps plus ou moins long, constituent un remède indiqué dans toutes les affections dues aux putréfactions intestinales, remède très souvent bienfaisant et inoffensif. " (E. Metchnikoff. *Bactériothérapie intestinale*.)

(¹⁴) On sait que le sang circule dans tout l'organisme auquel il apporte les éléments qu'il exige et auquel il enlève les déchets de l'activité vitale. Il renferme des *globules rouges* ou *hématies* qui se chargent d'oxygène dans les poumons par la respiration et le distribuent aux tissus. De là la variation de la couleur du sang, rouge clair dans le système artériel, rouge sombre dans les veines. On y rencontre aussi des *globules blancs* ou *leucocytes* qui transportent les matériaux nutritifs et jouent dans la défense de l'organisme le rôle qu'on définit ici, et qui, d'après Metchnikoff, serait capital dans l'immunité ; des *hématoblastes* ou *globulins*, plus petits que les hématies ; le *plasma*, liquide alcalin presque incolore qui amène aux poumons l'acide carbonique formé dans les tissus et destiné à être exhalé dans l'atmosphère. On appelle *sérum* le liquide obtenu par la coagulation du sang, quand la *fibrine* se sépare du plasma qui la renfermait dissoute (pseudo-solution).

raient le même sort." (15). Suivant une expression qui fait image, les phagocytes sont chargés de la voirie de l'organisme; ils le débarrassent des décombres et des particules nuisibles, des microbes malfaisants en particulier.

* * *

Dans une *Contribution à l'étude des désinfectants chimiques*, lue à Manchester devant la section locale de la Société de l'Industrie chimique d'Angleterre (16), le professeur Sheridan Delepine fait les remarques suivantes :

" Le problème de la désinfection est plus compliqué qu'on ne le suppose généralement. En principe, c'est assez simple : nous savons que les maladies infectieuses et les fermentations sont dues à des organismes vivants et qu'en tuant ces microbes ou en les rendant inactifs on peut arrêter le développement de l'infection. On peut dire par conséquent que les *désinfectants* chimiques sont des substances qui empêchent le développement de l'infection en amenant la mort des organismes vivants qui la causent. Il n'est pas toujours facile de distinguer les résultats dûs à la mort des microbes infectieux et ceux qui résultent d'une suspension ou inhibition de leur activité. Certains produits peuvent, même en doses très faibles, arrêter si complètement la multiplication et les autres activités des bactéries qu'on croirait à une stérilisation parfaite. Les substances qui agissent de cette manière sont généralement appelées *antiseptiques*; ce ne sont que des agents d'inhibition. Le même produit peut, à petites doses, agir comme antiseptique et, à doses plus fortes, comme désinfectant : c'est le cas ordinaire.

(15) E. Gley. *Traité élémentaire de Physiologie*.

(16) *Journal of the Society of Chemical Industry*. 13 décembre 1910.

“ L'action inhibitoire est très différente dans ses effets d'une action destructive car des microbes dont un antiseptique a suspendu l'activité peuvent se multiplier de nouveau quand le produit qui les renferme est mélangé à d'autres produits ou simplement dilué.

“ ... On ne peut d'ailleurs étendre à toutes les bactéries des déductions basées sur l'étude d'organismes d'une seule espèce car les diverses bactéries diffèrent énormément quant à la résistance aux agents physiques et chimiques. ” Suivant l'expression de Pouchet: “ La qualité antiseptique est essentiellement contingente et relative à une espèce déterminée. ”

L'efficacité d'un antiseptique peut être affectée de modalités diverses suivant les circonstances: concentration, action simultanée de la chaleur, adjonction d'acide minéraux ou organiques, d'alcool, etc...

“ Quand la dilution des désinfectants est exagérée, loin d'être entravé, le développement des bacilles semble favorisé. On peut le montrer de diverses façons: l'une des plus simples est de placer un fil imbibé de solution de chlorure mercurique sur la surface d'une plaque de gélatine après l'avoirensemencée avec un microbe convenable comme le *bacillus coli*. Après deux jours d'incubation, on trouve qu'il y a autour du fil une zone exempte de bactéries puis une zone où les bactéries sont nombreuses. A la frontière de ces deux régions la densité de la population microbienne est maxima. Divers métaux, tels que le cuivre et l'argent placés sur les milieux de culture donnent lieu à des phénomènes analogues. ” (S. Delépine.)

La grande vogue de l'acide phénique semble avoir pris fin. Le sublimé ou chlorure mercurique avait d'abord paru devoir être son légataire universel: on le regardait comme l'antiseptique par excellence et on en abusait. Une solution

au millième dans l'eau alcoolisée forme la liqueur de Van Swieten tant employée. Mais l'expérience, au nom de sublime, a fait ajouter celui de *corrosif*; car c'est un caustique énergique, qui, employé trop concentré cause des brûlures graves, c'est un toxique qui provoque des accidents, souvent légers, parfois mortels, et qu'il ne faut donc employer qu'avec prudence.

D'autres héritiers sont alors survenus qui ont contesté le testament et réclamé leur part de la succession du phénol: le *salol*, le *benzonaphtol*, la *créosote* du hêtre et le *gaiacol* qui en est le principe le plus actif, l'*iodoforme*, l'*aristol*, etc. . . . Mentionnons aussi des composés minéraux qui agissent par leurs propriétés oxydantes: le *permanganate de potassium*, l'*ozone*, l'*eau oxygénée*, l'*acide chromique*, le *chlore* et les *hypochlorites*, etc. Signalons enfin que des sels doivent leur action antiseptique soit seulement au métal qu'ils renferment comme le *sulfate de cuivre*, le *chlorure de zinc* et le *nitrate d'argent*, soit à la fois à ce métal et au radical acide auquel il est combiné comme le *salicylate de bismuth*, le *xéroforme* ou *tribromophénate* et le *néoforme*, *triiodophénate* du même métal.

Parfois l'antiseptie a pour objet de fournir à l'organisme qui lutte contre le microbe, non plus une arme locale, mais une défense générale; il faut alors n'y recourir qu'avec beaucoup de circonspection. Ce sera par exemple le rôle de l'emploi préventif de la *quinine* pour les fièvres paludéennes. Il s'agit ici d'une véritable prophylaxie dont l'idée n'est pas nouvelle. Nous trouvons en effet dans une thèse soutenue devant la Faculté de médecine de Montpellier par le Dr Bordères et intitulée *Expériences faites en Algérie sur la quinine préventive* que " dès 1717, le comte de Bonneval, au siège de Belgrade, préservait ses soldats des fièvres intermittentes,

en leur faisant absorber tous les jours de la teinture de quinquina " (17). Lind et Morehead dans les Indes, Livingstone dans son voyage au Zambèze, employèrent le quinquina comme préventif. Le chirurgien anglais Sibbald écrit : " Des hommes de l'équipage du *Pluton* remontèrent le Congo et restèrent vingt-cinq jours sur ce fleuve. Tous prirent du vin de quinine quotidiennement en doses régulières. Toutefois l'un d'eux, ayant vomi la première dose, cessa d'en prendre. Il fut le premier à tomber malade; il n'y eut qu'un seul autre fut le premier à tomber malade. Il n'y eut qu'un seul autre cas de fièvre parmi ces hommes. " .Au Lagos, Heath fit prendre aux soldats un verre de quinine. Seul un officier qui refusa de boire cette "affreuse médecine" eut des accès de fièvre intermittente. Des expériences sur une plus vaste échelle—décisives en faveur de l'emploi préventif de la quinine — furent faites pendant la guerre de Sécession par les médecins américains. L'efficacité de ce traitement est d'ailleurs reconnue depuis longtemps par les médecins de la Marine française.

J. FLAHAULT.

(17) La *quinine* est l'un des alcaloïdes que renferme l'écorce du *quinquina*, bel arbre, toujours vert, de la famille des rubiacées, abondant dans l'Amérique centrale et méridionale (Vénézuéla, Nouvelle-Grenade, Equateur, Pérou, Bolivie). L'usage de cette médecine, employée par les populations indigènes de ces régions, ne se répandit chez les conquérants qu'après 1638. Elle accomplit, dit-on, cette année-là, une cure merveilleuse sur la femme du vice-roi d'Espagne, la comtesse del Cinchon, à Lima. De là, si ce récit n'est pas légendaire, le nom de *cinchona* attribué au genre auquel ces arbres, car il y a plusieurs quinquinas, appartiennent. Louis XV, dauphin, aurait été le premier en Europe à expérimenter l'efficacité du quinquina. La quinine n'a été isolée qu'en 1820 par Pelletier et Caventou " qui ont rendu par cette découverte un immense service à l'art de guérir ".

A travers les Faits et les Oeuvres

Le bill du *Home Rule* en deuxième lecture. — Débat peu mouvementé. — Un discours de M. Winston Churchill. — M. Balfour et M. Asquith. — La séparation de l'église de Galles. — Une sortie de M. Lloyd George. — "Fortunes édifiées dans le sacrilège". — L'apathie de l'opinion. — La question des armements. — M. Winston Churchill et les colonies. — Le programme naval allemand. — Séances dramatiques au Reichstag. — Un discours de Guillaume II provoque une tempête. — A propos d'ambassadeurs. — Le successeur de M. Brisson. — M. Paul Deschanel, président de la Chambre. — Esquisse de sa courbe rentrante. — Les élections communales en France. — Le parti radical. — Les élections en Belgique. — La guerre italo-turque. — Le duel Roosevelt-Taft. — Au Canada.

LE gouvernement Asquith poursuit l'exécution de son programme législatif. Nous avons vu dans notre dernière chronique que le bill du *Home Rule* avait été adopté en seconde lecture par une majorité de quatre-vingt-quatorze voix. Ce deuxième débat a été peu mouvementé. Il a été ouvert par M. Winston Churchill, qui, laissant de côté les détails du projet, s'est attaché à argumenter sur les principes généraux. Il a demandé à l'opposition s'il ne s'est pas produit évidemment un remarquable changement de conditions, dans le quart de siècle qui s'est écoulé depuis que M. Gladstone a commencé sa lutte pour le *Home Rule*. Il a signalé le fait que maintenant l'Irlande est paisible et loyale, et ne demande plus le divorce des deux royaumes, mais se montre prête à accueillir avec satisfaction un bill raisonnable et modéré. Suivant lui, le *Home Rule*, tel qu'il est proposé actuellement, ne saurait avoir pour l'Angleterre la même gravité qu'autrefois. On ne peut comparer cette question au problème social qui s'impose aujourd'hui,

en présence du mécontentement croissant des classes laborieuses, non plus qu'à celui de la protection des possessions britanniques dans un monde extérieur où ont surgi des empires dont toutes les énergies sont tendues vers la science et la préparation de la guerre. M. Churchill a rappelé que deux des plus puissants empires de l'univers, l'Allemagne et les Etats-Unis, s'appuient sur une gigantesque base d'Etats confédérés, et il a déclaré que le fédéralisme, dont le *Home Rule* est le premier pas, contribuera à consolider le Royaume-Uni.

M. Walter Long a répondu à M. Churchill. Et pendant plusieurs jours le débat s'est continué sans grand intérêt. A certaines séances, la Chambre des Communes était à moitié vide, et les tribunes ne contenaient qu'un petit nombre d'auditeurs. Cette apparente indifférence forme un contraste frappant avec l'ardeur passionnée que déployaient les partis en présence, en 1886 et en 1893, lors des grandes batailles parlementaires livrées autour du *Home Rule* par Gladstone, Parnell, Randolph Churchill, Chamberlain, Salisbury et Harthington. M. Balfour lui-même, le maître de l'escrime parlementaire, n'a guère rompu la monotonie de la discussion. Il a reproché au bill de ne pas être final, et de porter un coup fatal aux institutions représentatives de l'Angleterre, en dotant l'Irlande d'une assemblée qu'aucun Irlandais ne regardera avec orgueil et respect. Les pouvoirs de ce parlement local seront tellement limités que nul homme de valeur ne voudra y servir. L'idée la plus saillante émise par M. Balfour a été celle-ci : tout système fédéral qui a été couronné de succès est né du désir éprouvé par les parties composantes de s'unir davantage; or le gouvernement libéral adopte une ligne de conduite différente, en séparant le Royaume-Uni et en créant des divisions fiscales.

Dans sa réponse à l'ancien chef de l'opposition, Sir Edward Grey, le ministre des affaires étrangères, a soutenu

que la constitution est de plus en plus difficile à mettre en oeuvre, et qu'un régime de dévolution dans tout le Royaume-Uni devient nécessaire. L'utilité du Parlement impérial ne peut pas être sacrifiée au sentiment de l'Ulster.

Le dernier jour du débat a provoqué un peu plus d'intérêt. M. Andrew Bonar Law, le chef de l'opposition, a fait contre le bill une charge violente. Le gouvernement, a-t-il dit, va construire des maisons de douanes non pas pour créer l'union, mais pour détruire celle qui existe. Les sauvegardes du bill sont futiles et les dispositions financières sont inadmissibles. L'orateur a fait, pour finir, un sombre tableau de l'avenir réservé à l'Irlande sous le régime nouveau.

Le premier ministre a clos le débat par un discours bref mais vigoureux. Il a répété que la persistance et la ténacité des réclamations irlandaises rendaient le *Home Rule* inévitable. Il a mentionné le fait que, même en éliminant le vote nationaliste, il y avait encore une majorité de cinquante ou soixante voix pour le *Home Rule* dans la Chambre des Communes. Suivant lui le bill est final dans ce sens qu'il met fin à une longue querelle; mais personne ne prétend qu'il ne faudra pas modifier peut-être quelque-une de ses dispositions. La réclamation de l'Irlande, s'est-il écrié en terminant, est d'une urgence souveraine parce qu'à aucune partie du Royaume-Uni le Parlement impérial ne doit une aussi ancienne et une aussi lourde dette.

La deuxième lecture du bill a été adoptée par trois cent soixante-douze voix contre deux cent soixante-onze, soit une majorité de cent une voix, ou sept de plus qu'à la première lecture. Ce résultat a été salué par les acclamations ministérielles. Et lorsque le premier ministre a quitté le palais de Westminster avec sa femme et sa fille, la foule qui se tenait sur la place du Parlement lui a fait une ovation.

Maintenant le bill du *Home Rule* va être étudié par le

comité général de la Chambre. Mais comme celui pour la sécularisation de l'Eglise de Galles doit marcher concurremment, la Chambre a décidé de ne pas commencer cette étude avant la Pentecôte. On croit que la phase appelée dans le langage parlementaire anglais *the committee stage* durera une couple de mois, vu que l'opposition se prépare à soumettre une interminable liste d'amendements.

Après la deuxième lecture du bill pour le gouvernement de l'Irlande, la Chambre des Communes s'est occupée du projet relatif à la séparation de l'Eglise galloise. Ce bill a été adopté en deuxième lecture par un vote de trois cent quarante-huit contre deux cent soixante-sept, soit une majorité de quatre-vingt-une voix. Le débat a pris une tournure passionnée. Le chancelier de l'échiquier, M. Lloyd George, dont ce bill est l'enfant chéri, a fait une sortie véhémement contre les adversaires de la séparation. Plusieurs représentants des grandes familles de l'aristocratie anglaise sont au premier rang de ces derniers. Un des principaux arguments de ceux qui combattent la mesure est qu'elle a pour objet de spolier l'Eglise établie, de voler son patrimoine séculaire. M. Lloyd George a soulevé une tempête quand il a fait allusion à une circulaire politique dans laquelle le duc de Devonshire accuse les auteurs du bill de vouloir " piller Dieu ". — " Ne sait-il donc pas, s'est écrié le ministre, que les fondements de sa fortune ont été édifiés dans le sacrilège et bâtis sur les ruines des sanctuaires violés et des autels dépouillés? " Ces paroles ont soulevé une clameur de protestations, parmi lesquelles celle de lord Hugh Cecil s'est fait remarquer par sa violence. Mais M. Lloyd George a poursuivi avec une recrudescence de passion: " Ces accusations que nous volons l'Eglise ne devraient pas être lancées par ceux dont l'arbre généalogique est chargé des fruits du sacrilège, depuis la Réforme. Leurs ancêtres ont volé l'Eglise catholique, les monastères, les égli-

ses, les maisons de charité. Ils ont volé les pauvres, ils ont volé les morts. Et maintenant quand nous essayons de recouvrer pour les nécessiteux quelques parcelles de ces biens acquis par la rapine, leurs descendants nous accusent de brigandage; eux dont les mains sont encore pleines de ces richesses sacrilèges." On conçoit l'effet produit par ce dramatique incident. Il est certain que, comme moyen oratoire, cet argument *ad hominem* était formidable, et de nature à confondre ceux dont les pères ont été bénéficiaires des grandes spoliations accomplies sous Henri VIII et Elisabeth. Mais cet argument *ad hominem* laissait intacte la question de principe, quant à la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Et cette admission que la Réforme anglaise s'est accomplie dans l'iniquité et le vol aurait mis le ministre dans un cruel embarras, si un catholique s'était levé pour lui dire: " Vous confessez que l'Etat a volé les catholiques; eh bien nous vous sommons, vous le ministre des finances anglaises, de rendre aux catholiques ce que l'Etat leur a pris." Il lui aurait été bien difficile de répondre à une pareille apostrophe.

Comme on le voit, le gouvernement Asquith marche à grands pas dans la voie que les circonstances et les nécessités de sa situation lui ont tracée. Sa majorité dépend des nationalistes, des non-conformistes et du parti ouvrier. Aux nationalistes il donne le *Home Rule*, aux non-conformistes la séparation de l'Eglise et de l'Etat, au parti ouvrier le suffrage universel et les lois de secours et d'assistance. Toute cette législation sur des sujets si graves, jetée d'un seul coup devant le Parlement, au lieu de stimuler l'opinion, semble avoir produit un effet d'engorgement et d'engourdissement. Le correspondant londonien d'un journal de Paris se pose à ce sujet la question suivante: " Quelle est la cause de cette indifférence? Pourquoi le *Home Rule* de 1912 est-il moins discuté que celui de 1886 et que celui de 1893? Je crois que le

Spectator donne dans son dernier numéro, 27 avril, une des raisons du fatalisme résigné qui endort les Anglais. " Autrefois, le gouvernement, conservateur ou libéral, ne proposait au Parlement qu'un seul grand *bill* par session. On avait le temps d'examiner soigneusement les choses. Depuis 1906, date de l'avènement des radicaux au pouvoir, cette méthode a été abandonnée. Les travaux parlementaires sont précipités avec une rapidité, une brutalité étonnantes. Les membres de la Chambre des Communes sont obligés de penser à tant de sujets qu'ils n'en étudient plus un seul sérieusement. " Ces remarques sont très justes. Rappelez-vous ce qui s'est passé pour les pensions de la vieillesse. En 1908, lorsque la loi fut bâclée, M. Asquith déclarait que la charge annuelle inscrite au budget serait de six millions de livres, chiffre qui représente une addition de plus de deux cents millions de livres pour la dette nationale. Le premier ministre avait évalué la dépense comme on joue à pile ou face. Les députés courbèrent l'échine et, aujourd'hui, la somme est doublée. La précipitation avec laquelle cette loi fut, je ne dirai pas votée, mais avalée, reste un scandale dans les annales de Westminster. Et que dire de la loi sur " l'assurance nationale " de l'année dernière? Lorsque le gouvernement allemand voulut instituer une réforme sociale de cette nature, il établit des commissions d'étude qui travaillèrent pendant deux ans. La discussion de la loi elle-même dura deux ans entiers. On comprend donc que le système allemand ait pu s'implanter et donner satisfaction pendant plus de vingt ans. La loi de M. Lloyd George a été faite en quelques mois. Quatorze millions de citoyens sont forcés maintenant d'accepter les termes de cette assurance mal définie. Les médecins d'un bout à l'autre du pays refusent de se soumettre aux obligations qu'on leur impose. Le malaise se fait sentir partout. Demain, ce sera peut-être le chaos. La grande majorité des Anglais ar-

rivent donc à se désintéresser des affaires politiques. " C'est la besogne du gouvernement!", voilà ce que l'on entend dire de tous côtés. Il n'y a que les membres du *Labour Party* et les Irlandais qui savent ce qu'ils veulent et où ils vont".

Outre les préoccupations de politique intérieure, il en est d'autres qui s'imposent avec urgence à l'attention du Parlement britannique. La question des armements n'est pas la moindre. L'Allemagne a fait un nouveau mouvement en avant dans son programme de construction navale. Et l'Angleterre se voit forcée de développer le sien proportionnellement. M. Winston Churchill a annoncé qu'il aurait à présenter des estimations supplémentaires pour la marine. Dans un discours prononcé par lui le 14 mai, se rencontrent des déclarations qui ont un intérêt tout particulier pour les colonies. Après avoir parlé de la plus grande concentration de la flotte dans les eaux du Royaume-Uni, ce qui diminue nécessairement sa mobilité, il a poursuivi en ces termes: " Ceci est, je crois, la grande occasion, la grande chance de nos possessions autonomes d'outre-mer, de ces jeunes et fortes nations qui ont grandi dans tout l'univers à l'abri du drapeau britannique et sous sa protection. Elles ont déjà commencé à le comprendre. Déjà nous avons vu en Australie le développement d'une flotte moderne efficace. La Nouvelle-Zélande a contribué par le noble don d'un vaisseau à la flotte britannique. Au Canada des hommes de tous les partis et de toutes les races se préoccupent de la part que la Puissance doit prendre en cette matière et des moyens par lesquels cette colonie et toutes les autres parties de l'empire seront protégées. Nous recevrons bientôt les représentants de la nouvelle administration canadienne qui viendront se consulter avec l'Amirauté relativement à la politique qu'il convient d'adopter. Si le trait saillant des dix dernières années a été la concentration de nos flottes dans les eaux où leur présence était décisive, il

me semble probable que le trait saillant des années qui vont suivre sera la croissance de forces navales organisées dans nos grandes possessions d'outre-mer. De la sorte nous pourrions opérer ce qui sera, je pense, la vraie division du travail entre la mère-patrie et les nations ses filles. Nous maintiendrons notre suprématie maritime sur tous les points décisifs. Elles garderont et surveilleront tout le reste de l'empire. Je n'entreprendrai pas de pronostiquer la forme exacte que prendront ces développements. Je crois cependant pouvoir dire que des arrangements devraient être faits pour donner à nos colonies l'entière direction, en temps de paix, des forces navales qu'elles pourront créer. En temps de guerre nous savons que nos compatriotes d'outre-mer n'auront qu'un désir : rencontrer l'ennemi partout où le besoin et le danger l'exigeront. L'important sera de combler tous les vides, de manière que, au moment où nous serons occupés dans le vieux pays à garder le centre décisif, nos camarades et nos frères à travers les mers, feront flotter notre drapeau sur tous les océans du monde. ” Ce sont là des paroles d'une grande portée. Elles ont été prononcées par le ministre de la marine de la Grande-Bretagne. Elles sont significatives et suggèrent de graves réflexions. Evidemment la question navale va se poser avec plus d'acuité que jamais entre l'Angleterre et ses colonies.

* * *

C'est cette même question qui rend la situation si difficile entre l'Allemagne et le Royaume-Uni. Le gouvernement allemand persiste à accroître l'activité de ses constructions maritimes. Le Reichstag a voté le bill autorisant l'exécution du nouveau programme ; les socialistes, les Polonais et les Hanovriens seuls s'y sont opposés. Tous les autres partis,

conservateurs, radicaux, nationaux, libéraux, centristes, ont appuyé la proposition ministérielle. Mais cette entente a disparu quand il s'est agi des voies et moyens. On a discuté l'opportunité d'une taxe générale sur la propriété, et de la réintroduction de la loi concernant la taxe sur les successions, dont le rejet avait entraîné la chute du chancelier Von Bulow, et qui avait été l'une des questions les plus ardemment débattues pendant les dernières élections générales. Le gouvernement a accepté le principe de la première taxe; et il s'est montré réticent quant à la seconde. Cependant le Reichstag s'est déclaré favorable à cette dernière par un vote de 184 contre 169. La majorité se composait de socialistes, de radicaux, de nationaux-libéraux et d'antisémites. C'est la défaite du bloc bleu-noir, de l'ancienne majorité centriste et conservatrice, qui renversa le chancelier Bulow.

Les derniers jours de la session du Reichstag ont été marqués par des scènes violentes. Voici quelle en a été la cause. Dans un moment d'irritation, l'empereur Guillaume II a menacé de mettre en pièces la constitution récemment accordée aux provinces d'Alsace-Lorraine, et de faire de celles-ci simplement des provinces prussiennes. D'après la dépêche qui rapporte l'incident, c'était à la diète alsacienne que cet avertissement comminatoire était adressé parce que cette assemblée avait osé voter un blâme au gouvernement alsacien pour avoir mis à l'index la Société alsacienne de constructions mécaniques de Grafenstaden, dont les directeurs sont trop amis de la France et dont, récemment, ouvriers et employés s'étaient rendus à un pique-nique avec des drapeaux français.

Les paroles de l'empereur, prononcées à Strasbourg, ont soulevé une tempête. Les journaux radicaux, nationaux-libéraux et socialistes les ont blâmées sans réserve. Ils ont déclaré que le Reichstag a quelque chose à dire quand il s'a-

git de reviser la constitution de l'Alsace-Lorraine, qui n'est pas l'oeuvre personnelle du souverain et à laquelle il ne peut toucher. Au Reichstag, un député socialiste, Philippe Scheidemann, a fait un discours très violent. Faisant allusion à la menace de l'empereur d'incorporer l'Alsace et la Lorraine à la Prusse, il s'est écrié : " Nous la considérons comme une confession importante, quand, venant d'une source aussi sûre, cette menace d'incorporation à la Prusse est regardée comme celle du plus sévère châtement, égal à l'emprisonnement et à la perte des droits civils ". A ces mots une clameur de protestations s'est élevée du côté des conservateurs et des cris de " Honte ! c'est une honte ! " se sont fait entendre. Le chancelier, dans un accès d'indignation, a quitté son siège et est sorti de la Chambre, suivi des autres membres du gouvernement et d'un grand nombre de conservateurs. La séance fut suspendue. Après un conciliabule entre le chancelier, les ministres et les membres du Conseil fédéral, M. de Bethmann-Hollweg et ses collègues sont retournés au Reichstag et le chancelier a demandé au président de la Chambre d'infliger un blâme au député socialiste, cause de l'incident. Le président ayant acquiescé à cette demande, M. de Bethmann-Hollweg a prononcé un grand discours dans lequel il a défendu la politique du gouvernement en Alsace-Lorraine et expliqué l'avertissement donné par l'empereur.

Mais les socialistes ne voulurent pas en rester là, et, le surlendemain, à la séance de clôture de la session, le député George Lebour a fait des paroles de Guillaume II à Strasbourg le sujet d'une philippique enflammée : " Dans un pareil cas, s'est-il écrié, un peuple comme le peuple anglais aurait fait voler le trône en éclats, ou relégué le monarque coupable d'un tel outrage dans quelque château tranquille comme on l'a fait pour le roi dément de la Bavière et l'ex-sultan Abdul-

Hamid. ” A ces mots, bondissant de son siège, le chancelier déclara que la nation, qui était si dévouée à son empereur, saurait ressentir de telles attaques. Une scène de tumulte et de désordre s’ensuivit. Les socialistes Albert Suedekum, Philippe Scheidemann, le conservateur George Schultz, et d’autres encore, s’interpellaient et se jetaient à la figure les accusations les plus violentes. Les socialistes criaient que c’était eux qui défendaient la constitution contre le chancelier. Au milieu de tout ce vacarme, la prorogation a eu lieu et le Reichstag a été ajourné au 29 novembre. Avant de lire le décret impérial, M. de Bethmann-Hollweg a brièvement remercié les députés pour avoir voté les bills de défense publique qui “ vont démontrer, a-t-il dit, ici et à l’étranger, l’esprit résolu avec lequel la nation affirme son pouvoir en fortifiant les garanties de paix ”.

Nous devons mentionner ici les rumeurs auxquelles a donné lieu la nomination probable du baron Marschall de Bieberstein comme ambassadeur allemand à Londres. Ce diplomate est resté quinze ans représentant de son pays à Constantinople, et il y a remporté d’éclatants succès, assurant en Turquie la prépondérance de sa nation et établissant sa suprématie dans l’empire ottoman au point de vue des intérêts politiques et commerciaux. “ On voit dans cette nomination, dit une dépêche, un suprême effort de la diplomatie allemande pour détacher l’Angleterre de l’entente franco-anglaise, et du pacte amical qui existe entre cette nation, la France et la Russie. Le cabinet Poincaré a néanmoins de sérieuses raisons pour croire que le roi Georges et le gouvernement anglais considèrent l’entente cordiale avec la France et la Russie, comme le fait fondamental et la base de la situation européenne, qui ne peut être changée sans guerre. ”

A propos d’ambassadeur on a aussi parlé du rappel de-

M. Louis, représentant du gouvernement français à Saint-Peterbourg, et d'un refroidissement entre la France et la Russie. Mais il semble que ces propos sont dénués de vraisemblance.

* * *

Nous avons parlé dans notre dernière chronique de la mort de M. Henri Brisson. Depuis sa disparition on s'était beaucoup préoccupé de sa succession au fauteuil présidentiel. Les radicaux s'efforçaient de découvrir dans leurs rangs un candidat présentable et acceptable. Et l'on assurait que cette recherche démontrait combien la plupart de leurs hommes sont usés et impopulaires. Quelques jours avant la rentrée des Chambres on commença à mentionner le nom de M. Delcassé. Mais M. Delcassé est ministre de la marine, et c'est un poste important. Sans doute la présidence de la Chambre peut conduire à la présidence de la République, mais cela n'est pas absolument sûr. En somme, il était difficile de prédire qui serait l'occupant du fauteuil laissé vacant par M. Brisson.

La rentrée des chambres a eu lieu le 22 mai, et bientôt il fut connu que M. Paul Deschanel posait sa candidature à la présidence de la Chambre. Cette annonce a dû faire sensation. M. Deschanel est incontestablement l'un des hommes politiques les plus distingués qui siègent en ce moment au Palais-Bourbon. Nos lecteurs connaissent depuis longtemps sa physionomie. M. Deschanel a commencé à faire parler de lui au temps lointain où M. Méline était premier ministre et gouvernait la France avec un ministère homogène et modéré. Un grand et éloquent discours, où il combattait les doctrines socialistes et manifestait des principes conservateurs, le mit en pleine lumière. Il devint l'un des meilleurs espoirs du parti progressiste. Après les élections de 1898, le dernier acte

de M. Méline comme premier ministre, à la veille de descendre du pouvoir, fut d'assurer l'élection de M. Deschanel à la présidence de la Chambre. Celui-ci conserva ce poste pendant plusieurs années et fut un président idéal. Entre temps, il devint membre de l'Académie française. Mais son heureuse carrière allait subir un temps d'arrêt. L'avènement de M. Waldeck-Rousseau, et surtout le gouvernement de M. Combes, reléguèrent les progressistes dans une longue opposition. Le radicalisme triomphant ne put longtemps tolérer au fauteuil un homme d'entre-deux comme M. Deschanel. Il fut donc dépossédé et subit une éclipse. Mais après quelque temps, à l'instar de plusieurs membres, et des plus notables, du parti progressiste, tels que MM. Ribot et Poincaré, on le vit dessiner une courbe rentrante vers le pouvoir. Tout en restant modéré de ton et distingué de manières, il prononça certains discours et donna certains votes qui le rendirent moins inacceptable au Bloc. Et cette tactique savante a fini par produire son effet. Au scrutin pour la présidence, qui a eu lieu hier, et où il a reçu 292 voix contre 208 données à son concurrent M. Etienne, il a dû avoir les votes de la droite, des libéraux et des progressistes, des républicains de gauche, et de plusieurs radicaux. Et les dépêches annoncent qu'au dernier tour les socialistes eux-mêmes, renonçant à maintenir leur candidat M. Vaillant, ont reporté leurs voix sur M. Deschanel parce qu'il s'est déclaré partisan de la représentation proportionnelle.

Le voilà donc encore une fois parvenu au troisième poste de la république. Et, sans vouloir donner à son élection une signification trop grande, nous croyons pouvoir dire qu'elle marque une évolution dans le tempéramment politique de la Chambre. M. Brisson était le type du sectaire jacobin. M. Deschanel, malgré quelques-uns des gages qu'il a donnés par ambition, est au fond un modéré persistant. Sous le ministè-

re de M. Combes, il n'aurait pas réuni 150 votes autour de son nom. Et aujourd'hui il en groupe 292. Son succès indique que le parti radical est en baisse.

Les récentes élections municipales ont aussi paru donner une indication analogue. Le 5 mai les 36,000 communes de France ont voté pour élire les membres de leurs conseils municipaux. Autant que nous pouvons en juger par les dépêches et les journaux reçus jusqu'à ce jour, les radicaux ont perdu beaucoup de terrain. A Paris la majorité modérée semble avoir conservé sa prépondérance. En province les majorités radicales sont réduites à Lyon, à Nantes, à Besançon, à Rennes. Elles disparaissent complètement à Bordeaux, Toulouse, Nice, Elboeuf, Boulogne-sur-Mer.

En beaucoup d'endroits, comme à Bordeaux, au Havre, à Reims, à Charlesville, on a fait un essai de représentation proportionnelle, et cet essai a parfaitement réussi. Cette épreuve servira sans doute d'argument aux proportionnalistes dans les prochains débats de la Chambre.

* * *

En Belgique le Parlement a été dissout, le 17 mai, et les élections générales sont fixées au 2 juin. Les deux fractions de l'opposition, les libéraux et les socialistes, ont uni leurs forces pour marcher à l'assaut du pouvoir et vaincre le parti catholique toujours victorieux depuis 1884. Ils ont mis en tête de leur programme le suffrage universel pur et simple et l'instruction obligatoire. La Belgique est couverte d'écoles qui regorgent d'enfants. De sorte que le cri pour l'instruction obligatoire est un leurre. Quant à l'établissement du suffrage universel pur et simple il détruirait un système qui a donné satisfaction, et qui paraît parfaitement équitable et rationnel—nous voulons parler du vote plural, qui corrige

ce qu'il y a de faux et de déraisonnable dans le suffrage universel.

La lutte va être ardente. Les catholiques n'ont plus que six voix de majorité dans la Chambre. Vont-ils les garder ? Nous voulons en conserver l'espoir. Pendant vingt-huit ans ils ont donné à la Belgique le meilleur gouvernement qu'elle ait eu depuis qu'elle a proclamé son indépendance. Ses finances sont prospères, ses industries sont florissantes, ses lois sociales font l'admiration de l'Europe, et tous les pays pourraient aller y chercher des modèles. La nation belge hésitera sans doute à remettre ses destinées entre les mains d'une coalition hybride dont le seul lien est la haine du catholicisme et l'appétit du pouvoir.

* * *

La guerre italo-turque entre dans une phase nouvelle. Les Italiens se sont emparés de Rhodes et de dix autres îles de l'Archipel. Ceci est un événement d'une haute gravité ! Le *Temps* de Paris prétend que l'occupation de ces îles par l'Italie modifie toute la mappe politique, parce qu'elle place la zone orientale de la Méditerranée sous l'influence de la Triple Alliance. On parle plus que jamais d'une médiation des puissances pour rétablir la paix entre les Turcs et les Italiens.

* * *

Aux Etats-Unis la presse et le public suivent avec un intérêt passionné le duel homérique, qui met aux prises les deux anciens amis, MM. Roosevelt et Taft. Dans leur lutte à outrance pour la nomination présidentielle, ils en sont venus à tenir l'un contre l'autre le langage le plus injurieux. M. Roosevelt, répondant à M. Taft, qui affirmait avoir toujours été

pour lui un ami loyal, s'est écrié: " C'est de la pure hypocrisie. M. Taft m'accuse d'avoir changé de sentiment au sujet de la réciprocité. C'est un mensonge. " De son côté le président accuse M. Roosevelt d'être un " bolter ". Et il le compare à Louis XIV disant: " l'Etat, c'est moi ". Un des incidents de cette bataille a excité dans notre pays un intérêt particulier. Dans un de ses discours, M. Taft a rendu publique une de ses lettres à M. Roosevelt dans laquelle il parlait de la réciprocité, et déclarait qu'elle ferait du Canada une simple annexe de la république voisine. Cette divulgation intempestive a paru très peu politique.

En ce moment la fortune semble se déclarer pour M. Roosevelt. Dans le propre Etat de M. Taft, l'Ohio, il a battu son adversaire par 25,000 voix. M. Taft lui-même, dans un discours prononcé à Columbus avait dit: " Le vote de l'Ohio, mon Etat natal, sera décisif et règlera la question de la nomination ". Et l'Ohio a voté contre lui. Aujourd'hui, l'opinion générale aux Etats-Unis semble être que Roosevelt va être choisi par la convention de Chicago comme le candidat du parti républicain à la présidence.

* * *

Dans la province de Québec, le 15 mai, ont eu lieu les élections générales. En dépit des espérances de l'opposition, le résultat a été une complète victoire pour le gouvernement présidé par Sir Lomer Gouin.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 24 mai 1912.

MEMENTO : LA REVUE DES DEUX-MONDES (1er mai 1912) : La force financière des états, par M. R.-G. Lévy; le vent et la navigation aérienne, par M. P. Banet-Rivet; (15 mai 1912) : L'art romain du XVIIe siècle, par M. M. Reymond. — LA REVUE HEBDOMADAIRE (4 mai 1912) : Enquête sur la jeunesse: les médecins; (11 mai 1912) : Champlain et les Américains, par Mme Van Vorst; enquête sur la jeunesse: les prêtres; à travers les revues mondaines: la question des récompenses dans l'éducation; (18 mai 1912) : L'alcoolisme, par M. J. Reinach; les jardins d'enfants, par M. P. Bureau; enquête sur la jeunesse: le commerce; (25 mai 1912) : La vie internationale, par M. H. Joly; enquête sur la jeunesse : l'industrie. — LE MOIS LITTÉRAIRE ET PITTORESQUE (mai 1912) : Les carrières de grès à pavés, par M. G. Lanorville. — LA REVUE FRANÇAISE (5 mai 1912) : Les jardins français, par M. L. Corpechot. — LE CORRESPONDANT (10 mai 1912) : Les bases du protectorat français au Maroc, par M. E. Godefroy; la femme persane, par M. M. Amblairs; (25 mai 1912) : Mgr d'Hulst et l'apostolat intellectuel, par M. P. Thureau-Dangin. — QUESTIONS DIPLOMATIQUES ET COLONIALES (16 mai 1912) : La situation en Perse, par M. M. Sauvé. — QUESTIONS ACTUELLES (18 mai 1912) : Les syndicats professionnels; le droit naturel et la législation sociale; (25 mai 1912) : La question scolaire dans les pays étrangers. — ETUDES (5 mai 1912) : L'homme et le milieu géographique, par M. J. Ferchat; théologie et théologie biblique, par M. P. Galtier; chronique du mouvement religieux; (20 mai 1912) : Au collège, l'apprentissage des oeuvres. — LA CIENCIA TOMISTA (mai-juin 1912) : El feminismo en Alemania. — LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINE (mai 1912) : Historique de la propriété privée dans la province de Québec sous la domination française, par M. J. Bouffard. — LA NOUVELLE-FRANCE (mai 1912) : Causerie littéraire, le *Paon d'email*, par M. l'abbé C. Roy. — THE UNIVERSITY MAGAZINE (février 1912) : The fortunes of La Tour; (avril 1912) : A retrospect of the session; early education in Manitoba; place names of Quebec; bibliography of Canadiana; village life in three countries. — THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA CHRONICLE (avril 1912) : Medical research in American Universities.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

LE CHRISTIANISME ET L'ORGANISATION FEODALE (1049-1300). —

Histoire de l'Eglise du XIe au XVIIIe siècle, par Albert Dufourcq, professeur à l'Université de Bordeaux. 1 vol. in-16, 458 pages. Prix : 3 fr. 50. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Ce volume est le sixième de l'histoire générale de la religion judéo-chrétienne, entreprise par M. Dufourcq. Cette belle oeuvre est assez connue aujourd'hui, elle a reçu des éloges suffisamment autorisés pour que nous n'ayons pas à nous étendre sur ses qualités bien établies. Nous nous bornerons donc à faire connaître le contenu du tome qui vient de paraître. Il est consacré à l'histoire du christianisme féodal, époque extrêmement féconde, selon M. Dufourcq, en ce sens qu'elle prépare le magnifique épanouissement qui doit suivre. On y voit comment les vieilles formes carlovingiennes de vie et de pensée s'animent d'une âme nouvelle; comment meurt l'esclavage et naissent les nations; comment l'Evangile travaille à modeler la réalité sociale; comment le triomphe de l'Eglise se tourne cependant contre elle, ses richesses venant à la corrompre. Parallèlement nous assistons au développement de la pensée chrétienne et de la théologie, aux efforts de saint Thomas pour unir indissolublement le dogme augustinien et la physique péripatéticienne.

* * *

CAUSERIES SOCIALES, par C. Jean. 1 vol. in-16. Prix : 1 fr. 50. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Si l'auteur de cet excellent opuscule n'était point modeste, il eût pu donner à l'ensemble de ses *Causeries* le titre qui est celui de la dernière : *Méthode pratique d'action sociale*. Ce qui domine dans ces pages c'est, en effet, le sens de l'organisation pratique, le besoin de l'action, le mépris des paroles vaines et qui ne se traduisent pas par des actes.

* * *

LA MESSE. *Etude doctrinale, historique et liturgique*, par M. l'abbé Bourceau, vicaire à Notre-Dame de Bordeaux. 1 vol. in-16 couronne (VIII-232 pages). Prix : 2 fr. 50. *franco*, 2 fr. 75. — Gabriel Beauchesne et Cie, 117, rue de Rennes, Paris (6e).

Cet ouvrage, dont le sous-titre dénote chez l'auteur le désir de publier un manuel complet, est divisé en trois parties.

Dans la première, sont étudiés le sacrifice en général, son origine, son antiquité, son universalité, le sacrifice du Calvaire, l'essence du sacrifice de la messe, le rite de la messe primitive, la formation des liturgies, les vases et les ornements sacrés.

Dans la deuxième, l'auteur, après avoir donné l'explication théologique et liturgique des prières et des cérémonies de la messe, remonte à l'origine de chacune d'elles, et en suit l'évolution.

Dans la troisième partie, on trouve des détails abondants sur les méthodes proposées pour entendre la messe, la tenue pendant la messe, l'obligation de l'entendre le dimanche, la messe quotidienne.

* * *

LE PAIN EVANGELIQUE, par M. l'abbé E. Duplessy. Tome Ier, de l'Avent au Carême. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr. — Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris.

L'auteur a puisé dans les *bibles commentées*, les *vies de Notre-Seigneur*, les *méditations sur les Evangiles*, tout ce qu'avaient écrit sur le Sauveur ceux qui en avaient le mieux écrit. Sa plume alerte a ainsi mis à portée de tous en vingt entretiens les évangiles du dimanche, de l'Avent au Carême. On retrouve dans ce volume les qualités qui ont fait goûter le *Pain des Petits*.

* * *

LA PAIX DANS LA VERITE. *Etude sur la personnalité de saint Thomas d'Aquin*, par B. Allo, professeur à l'Université de Fribourg (Suisse), 1 vol. in-16 de la Collection *Science et Religion (Questions philosophiques, No 614)*. Prix : 0 fr. 60. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Cet opuscule, encore qu'il ne suffise à lui-même, fait suite en quelque manière à un autre travail publié antérieurement par le même auteur sous le titre *La Peur de la Vérité*. Ici il veut montrer comment un sain état d'esprit peut être réalisé, comment il a été réalisé de fait, à un degré éminent, dans celui-là même qui est le prince des théologiens, saint Thomas d'Aquin.

* * *

PRESCIENCE DIVINE ET LIBERTE HUMAINE, par L. Cristiani, docteur ès lettres et en théologie. 1 vol. in-16 de la Collection *Science et Religion (Questions philosophiques, No 615)*. Prix: 0 fr. 60. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Il n'est pas de question plus difficile que celle des rapports de l'infini et du fini. Mais cette question prend un caractère plus aigu quand on y aborde le problème si souvent débattu de la prescience divine et de la liberté humaine. M. Cristiani n'a point la prétention d'apporter ici une solution nouvelle de ce problème redoutable. Simplement, il en expose tous les aspects, montre comment il se pose aujourd'hui après les travaux d'un Bergson par exemple, et fait voir que la solution catholique traditionnelle conserve toute sa valeur.

* * *

SAINT VINCENT DE PAUL. *Lettres choisies*, publiées d'après les manuscrits, avec une introduction et des notes, par P. Coste. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion (Chefs-d'oeuvre de la littérature religieuse, No 616)*. Prix: 0 fr. 60. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Les lettres contenues dans ce petit recueil sont inédites, à l'exception de quatre ou cinq. Le choix fait par M. Coste a été dirigé vers un but d'édification: il est destiné à nous faire plus intimement connaître et mieux comprendre saint Vincent de Paul, si digne, en effet, d'amour, d'estime et de vénération.

* * *

GUYAU, par P. Archambault. 1 vol. in-16 de la collection *Philosophes et Penseurs*, No 613. Prix: 0 fr. 60. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Gyau est mort à 33 ans. Peut-être cette vie si courte explique-t-elle que ce philosophe, médiocre inventeur, n'ait eu en somme que peu d'idées. Du moins sut-il leur donner un relief et une animation extraordinaires. Il importe donc de le connaître, au moins dans ses grandes lignes. On en trouvera, dans ce petit livre, un résumé très fidèle.

* * *

CATHELINÉAU. *Le Saint de l'Anjou*, par F. Charpentier. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion* (Série des *Biographies*, No 623). Prix: 0 fr. 60. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

C'est une histoire fort étonnante que celle de ce paysan devenu subitement général. M. l'abbé Charpentier, qui a écrit cette biographie du premier généralisme de la grande armée catholique et royale, est un historien érudit et éloquent. Il est visible qu'il a songé, en l'écrivant, aux jeunes, certain de ne pouvoir leur présenter un héros plus sympathique, ni un meilleur modèle de vertu chrétienne et de patriotisme.

* * *

LE MISSEL ROMAIN. *Ses origines, son histoire*, par Dom J. Baudot, O. S. B., 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion* (Série *Liturgie*, Nos 631-632). Prix: 1 fr. 20. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Vouloir raconter les phases par lesquelles passa le *Livre de la Messe* pour devenir notre *Missel romain*, peut sembler à quelques-uns une entreprise prématurée. Mais résumer et clarifier les travaux liturgiques les plus récents peut être une besogne utile et pratique. Dom Baudot n'a point d'autre but ni d'autre prétention. Aussi son travail est-il destiné à rendre de précieux services.

* * *

PIERRE LEROUX (1797-1871), par J. E. Fidao-Justiniani. 1 vol. in-16 de la Collection *Philosophes et Penseurs*, No 630. Prix: 0 fr. 60. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

On aimera, guidé par M. Fidao-Justiniani, à découvrir dans cette plaquette, toutes les avenues de la pensée si diverse de l'élève de Saint-Simon. Rédigée d'abord pour la *Revue des Deux Mondes*, sur la demande de Brunetière, cette étude paraît remaniée et mise au point.

* * *

FLEURY.—LES MOEURS DES ISRAELITES. Extraits précédés d'une notice par Albert Chérel, agrégé des Lettres. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion (Chefs-d'oeuvre de la littérature religieuse)*, No 629). — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Les *Moeurs des Israélites* sont aujourd'hui bien oubliées, et le nom de leur auteur, l'abbé Fleury, est devenu bien obscur. En remettant en lumière un écrivain qui, s'il ne fut pas de tout premier ordre, eut, du moins, une conception tout à fait originale de l'histoire, M. Chérel fait une besogne utile et louable.

* * *

HYSTERIE ET SAINTETE, par le Dr H. Lavrand, professeur à la Faculté libre de médecine de Lille. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion*, No 624-625. Prix: 1 fr. 20. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

La sainteté n'est-elle qu'une des manifestations de l'hystérie, ou bien y a-t-il antinomie entre le psychisme du saint et celui de l'hystérique ? Après avoir lu l'ouvrage du Dr Lavrand, on n'aura aucune peine à résoudre ce problème. On y verra que ce qui caractérise l'hystérie c'est la mobilité, l'instabilité, la bizarrerie capricieuse, engendrant comme une incapacité de poursuivre un but déterminé. Le saint, au contraire, se distingue par l'unité de sa vie psychique, par la tension permanente de son activité volontaire et consciente, par le but invariable qu'il s'est proposé. Bref, le saint ressemble si peu à l'hystérique qu'il présente au point de vue psychique des caractères exactement opposés.

* * *

CONDILLAC, par Jean Didier. 1 vol. in-16 de la collection *Philosophes et Penseurs*, No 627. Prix: 0 fr. 60. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Pendant un demi-siècle, jusqu'à Royer-Collard et Cousin, la philosophie de Condillac fut la philosophie française. Il sera désormais facile de s'initier à cette pensée vraiment originale, en recourant à l'opuscule de M. Didier qui constitue une contribution des plus sérieuses et jusqu'ici inexistante à l'étude de Condillac.

* * *

BIBLE ET SCIENCE. TERRE ET CIEL, par C. de Kirwan. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion*, No 612. Prix: 0 fr. 50. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

M. de Kirwan examine dans la première partie de cet opuscule le prétendu conflit entre les sciences de la nature et les textes sacrés. Dans une seconde partie, M. de Kirwan expose comment malgré la guerre qu'on a faite à ce qu'on appelle l'*anthropocentrisme*, il demeure évident que l'homme resté moralement le centre de la création tout entière, que c'est vers lui que convergent tous les desseins de Dieu dans la nature.

* * *

NUMÉROS DEMANDÉS

Par M. l'abbé T. Campeau, curé à Saint-Eustache, Manitoba :

Année 1895 — Septembre et octobre.

“ 1900 — Janvier et février.

“ 1903 — Juin.

“ 1906 — Juillet.

Par M. H. Laporte, 1016, rue Dorchester Ouest, Montréal. :

Années 1896, 1897, 1898, 1899, 1900, 1901. — Année 1906 — juillet.

TABLES

10 TABLE DES SOMMAIRES

- JANVIER. — I. M. Louis Gillet (1) (*L.-Hector Filiatrault*), p. 5. — II. Une oeuvre prospère (*Philippe Perrier*), p. 20. — III. Un poète de la nature (II) (*Pierre Hervelin*), p. 28. — IV. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 60. — V. Chronique des revues (*Elie-J. Auclair*), p. 76. — VI. Notes bibliographiques (***) , p. 91.
- FÉVRIER. — I. Sur les pins penchés (*L.-P. Régnier*), p. 97. — II. Idole ou victime (*Jean Deylau*), p. 98. — III. Montcalm (*Elie-J. Auclair*), p. 111. — IV. Un manuscrit de l'an 1700 (*Emile Chartier*), p. 122. — V. Associations étranges (*Luc Dupuis*), p. 134. — VI. Le Mouvement économique (*Edouard Montpetit*), p. 138. — VII. Echos des Sciences (*Jean Flahault*), p. 152. — VIII. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 170. — IX. Notes bibliographiques (***) , p. 170.
- MARS. — I. Saint-Sulpice au Canada (*Henri Gauthier*), p. 193. — II. M. Louis Gillet (II) (*L.-Hector Filiatrault*), p. 211. — III. Le tricentenaire micmac (*John-M. Clarke*), p. 227. — IV. Le Mouvement des idées (*Emile Chartier*), p. 240. — V. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 257. — VI. Chronique des Revues (*Elie-J. Auclair*), p. 273. — VII. Notes bibliographiques (***) , p. 287.
- AVRIL. — I. Souvenirs de Rome (*Mgr Gérin*), p. 289. — II. Une ancienne histoire (*Philippe Lajoie*), p. 300. — III. Les Juifs au temps de Jésus (*Emile Lambert*), p. 307. — IV. Les ressources minérales (*E. Dulieux*), p. 316. — V. Vision d'Esthète (*Emile Chartier*), p. 335. — VI. Echos des Sciences (*Jean Flahault*), p. 344. — VII. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 359. — VIII. Notes bibliographiques (***) , p. 375.
- MAI. — I. L'Ecole normale catholique (*Mgr Archambeault*), p. 385. — II. Une résurrection catholique (5ème article) (*E. Gouin*), p. 399. — III. Science et surnaturel (*Jean Flahault*), p. 411. — IV. La science géologique (*E. Dulieux*), p. 430. — A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 451. — VI. Chronique des Revues (*Elie-J. Auclair*), p. 467.
- JUIN. — I. A l'habitation (*Laure Conan*), p. 481. — II. Sir Georges-Etienne Cartier (*Elie-J. Auclair*), p. 486. — III. Les idées religieuses de Ferdinand Brunetière (Conférence Etienne Lamy) (*Edouard Montpetit*), p. 504. — IV. Vie économique (*Max Turman*), p. 517. — V. Echos des Sciences (*Jean Flahault*), p. 527. — VI. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*) 547. — VII. Memento (***) , p. 563. — VIII. Notes bibliographiques (***) , p. 564. — IX. Tables (***) , p. 570.

26 TABLE DES CHRONIQUES

A.—A TRAVERS LES FAITS ET LES OEUVRES (*Thomas Chapais*)

JANVIER.—La fin de la session du Parlement anglais. — Le bill d'assurance de M. Lloyd George. — Un débat mouvementé. — L'attitude de l'opposition. — Elle quitte la Chambre. — Le vote de la loi. — L'empereur des Indes. — Au Parlement français. — Une motion de M. de Mun. — La question franco-allemande. — Le ministre des affaires étrangères. — Nouvelles académiques. — En Allemagne. — Les prochaines élections du Reichstag. — Le chancelier impérial répond à Sir Edward Grey. — Une trêve en Chine. — Le Parlement canadien. — La question du mariage, à propos du décret *Ne temere*.....p. 60

FÉVRIER.—Pronostics d'orage politique, en Angleterre. — Le *Home Rule* agite les esprits. — Menace de troubles à Belfast. — Les unionistes de l'*Ulster* veulent empêcher M. Winston Churchill d'y parler. — Henry Labouchère. — Crise ministérielle en France. — Une scène dramatique. — M. Clémenceau dans son rôle de "tombeur". — Retraite de M. de Selves. — Démission de M. Caillaux. — M. Poincaré premier ministre. — Son cabinet est-il un grand ministère? — Une réminiscence. — Le cabinet Gambetta en 1881. — La Chambre et la nouvelle administration. — Les élections sénatoriales. — La question marocaine. — Les élections en Allemagne. — Triomphe socialiste. — Affaires de Chine. — La guerre italo-turque. — Un admirable discours de M. de Mun à l'Académie française. — Au Canada.

MARS.—En Angleterre. — L'assemblée de Belfast. — Le discours de M. Winston Churchill. — La question du *Home Rule*. — Aperçu de la mesure projetée. — Un appel de John Redmond aux Irlandais de l'*Ulster*. — M. Churchill à Glasgow. — La marine anglaise. — "La flotte anglaise est une nécessité, la flotte allemande est un luxe". — Constructions navales en perspective. — La course aux armements. — L'Angleterre restera reine des mers. — Une mission de lord Haldane à Berlin. — L'ouverture de la session. — Le discours du Trône. — Le débat sur l'adresse. — Une rumeur politique. — M. Asquith se retirera-t-il? — Sir Edward Grey sera-t-il son successeur? — En France. — Le trait franco-allemand au Sénat. — Discours violent de M. Clémenceau. — La réforme électorale. — Les négociations franco-espagnoles. — Deux arrêts de la Cour de cassation. — Au Reichstag allemand. — Le discours du Trône. — L'élection présidentielle. — L'Italie et la Turquie. — Mélodrame parlementaire à Rome. — La république chinoise. — Au Canada.....p. 257

AVRIL.—La grève des mineurs en Angleterre. — Les réclamations des ouvriers. — Le conflit avec les compagnies. — L'intervention du gouvernement. — Conférences infructueuses. — Le gouvernement présente un bill. — La rentrée sensationnelle de M. Balfour. — Le contre-coup politique de la grève. — Un discours de M. Winston Churchill sur la question navale. — L'Angleterre et l'Allemagne. — De franches déclarations. — L'effet de ce discours en Allemagne. — En France. — La réforme électorale et les radicaux. — Reculade de M. Poincaré. — Les négociations franco-espagnoles. — Un attentat contre le roi d'Italie. — Au Canada. — La session fédérale. — La question du Keewatin. — La situation des ministres catholiques. — Un débat mouvementé. — L'exposé budgétaire. — Les finances du Canada. — A Québec. — Subventions aux voies ferrées.—Elections provinciales imminentes. p. 359

MAI.—La question du *Home Rule*. — Deux manifestations. — A Dublin et à Belfast. — Présentation du bill " pour le gouvernement de l'Irlande". — Analyse de la mesure. — Discours de M. Asquith. — Une passe d'armes. — La voix de l'*Ulster*. — M. John Redmond. — "Nous ne sommes pas des séparatistes". — M. Balfour dénonce le bill. — Attaque violente de M. Bonar Law. — Les députés irlandais. — Une majorité de 94 voix. — Appréciations divergentes. — Quel sera le sort final du bill? — Le budget anglais; un énorme surplus. — Fin de la grève des mineurs. — Un échec pour les suffragettes. — En France.— La représentation proportionnelle. — Le programme naval de M. Delcassé. — Une politique nationale. — Mort du président de la Chambre M. Henri Brisson. — Un sombre sectaire. — Trois élections; défaites radicales. — A l'Académie. — Le fauteuil d'Henry Houssaye. — Six scrutins sans résultat. — La guerre italo-turque. — La situation de la Chine. — Aux Etats-Unis: Roosevelt *versus* Taft. — Au Canada. — La catastrophe du *Titanic*.p. 451

JUIN.—Le bill du *Home Rule* en deuxième lecture. — Débat peu mouvementé. — Un discours de M. Winston Churchill. — M. Balfour et M. Asquith. — La séparation de l'Eglise de Galles. — Une sortie de M. Lloyd George. — "Fortunes édifiées dans le sacrilège". — L'apathie de l'opinion. — La question des armements. — M. Winston Churchill et les colonies. — Le programme naval allemand. — Séances dramatiques au Reichstag. — Un discours de Guillaume II provoque une tempête. — A propos d'ambassadeurs. — Le successeur de M. Brisson. — M. Paul Deschanel, président de la Chambre. — Esquisse de sa courbe rentrante. — Les élections communales en France. — Le parti radical. — Les élections en Belgique. — La guerre italo-turque. — Le duel Roosevelt-Taft. — Au Canada.p. 547

B. — CHRONIQUE DES REVUES (*Elie-J. Auclair*).

JANVIER. — Sentinelles, prenez garde à vous (Article du *Gaulois*—3 octobre 1911—par *Un diplomate*). — Bossuet orateur (Discours de Mgr Touchet aux fêtes de Meaux). — La politique canadienne (Article de M. Kleczkowski, ancien consul de France au Canada, de la revue *France-Amérique*, livraison d'octobre 1911). — La pénétration française en Ontario (Statistiques du *Toronto Star*, 8 novembre 1911).....p. 76

MARS. — La cathédrale, les vieilles églises, l'église (Article de M. A. Dossat dans *La Croix* de Paris—21 octobre 1911). — Les Soeurs à l'Académie, Discours de M. Henri Lavedan, à l'Académie française, sur les *Prix de vertu* (extrait)—8 décembre 1911). — Les méthodes laïques (*L'Oeuvre*—21 décembre 1911). — Un réquisitoire vigoureux (*L'Action catholique française*—décembre 1911). — Grand crime et grande leçon (A propos du procès McNamara—5 décembre 1911). — Le dernier livre de M. L.-O. David (Etude de M. Louvigny de Montigny—25 novembre 1911).....p. 273

MAI. — Samuel de Champlain. (Etude de M. Gabriel Hanotaux, dans la *Figaro* du 31 août 1898, reproduite par la revue *France-Amérique* — février 1912). — Le Canada jugé par une Anglaise (Article de *France-Amérique*—livraison de février 1912). — La langue française au Canada (Article du *Canadian Courier*, reproduit de l'*Action Sociale* de Québec—2 mars 1912). — Les droits du français au Canada (Article du *Star* de Montréal—15 novembre 1911). — L'*Interview* d'un archevêque canadien (De la *Gazette* de Montréal—2 avril 1912).....p. 467

C. — LE MOUVEMENT DES IDEES (*Emile Chartier*).

MARS. — Coup d'oeil rétrospectif. — Notre objet. — Relations avec l'Angleterre. — Question scolaire. — Prosélytisme religieux. — Egalité des races. — Gratuité des livres. — Enseignement primaire, secondaire et supérieur. — Etudes en Europe. — Conférences, congrès, concours. — Revues et journaux. — Livres nouveaux. — Sociétés littéraires et historiques. — Mouvement social. — Projet de loi Mousseau. — Archives nationales. — Enquêtes dans les librairies et bibliothèques publiques. — Conclusions et espoirs.....p. 240

D. — ECHOS DES SCIENCES (*Jean Flahault*).

FÉVRIER. — Les services de l'*Amanière* d'après un document du XIII^e siècle.

— Qui a découvert la boussole? — Les compas de marine modernes. — Causes de perturbation et compensation. — La boussole gyroscopique. — Quelques propriétés du gyroscope. — Les effets gyroscopiques subis par les aéroplanes ont-ils beaucoup d'importance? — Stabilisation automatique des aéroplanes. — Monorail à équilibre gyrostatique. — Le trottoir roulant, solution du problème du transport rapide et continu des voyageurs.....p. 152

AVRIL. — L'importance actuelle de l'industrie du caoutchouc. — Pays d'origine de ce produit. — D'où le retire-t-on: les végétaux caoutchoutifères. — Coagulation du latex. — La constitution du caoutchouc et sa fabrication synthétique. — Historique de l'emploi du caoutchouc. — Charles Goodyear et la vulcanisation. — L'ébonite. — L'industrie du soufre en Sicile et la concurrence américaine. — Le consortium obligatoire et ses résultats. — La machine électrique d'Otto de Guéricke. — Le feu grégeois. — La poudre noire.....p. 344

JUIN. — A propos de la mort de Lord Lister. — L'influence de l'oeuvre de Pasteur sur la chirurgie moderne. — Les générations spontanées et la maladie. — Etat lamentable de la chirurgie au milieu du XIX^e siècle. — Lister et la méthode *antiseptique*: l'acide carbolique. — Un nouveau progrès: l'*asepsie*. — L'air sec en thérapeutique. — L'organisation de la défense: la *phagocytose*. — Les cultures de *bacilles lactiques*. — Les antiseptiques du jour. — La quinine préventive...p. 527

3o TABLE DE LA BIBLIOGRAPHIE

	Pages
Aisance (L') qui vient, par Louis et Jean.....	379
Ames inconnues, par J. de la Brête.....	191
Art (L') d'être un homme, par H. Macquillon.....	287
Assemblée (L') constituante, par G. Gautherot.....	374
Bouddhisme (Le) primitif, par A. Roussel.....	188
Bussy d'Amboise et Madame de Montsoreau, par L. Mouton.....	380
Charité (La) à travers la vie, par Mme d'Haussonville.....	383
Conférences à la jeunesse des écoles, par C. Vandepitte.....	376
Discours eucharistiques	381
Dollard des Ormeaux, par M. Bourbeau-Rainville.....	92
Education (L') de la charité, par E. Debize.....	288
Education (L') de la chasteté.....	377
Enchiridion patristicum, par J.-R. de Journal.....	189
Enchiridion symbolorum, par H. Deuzinger.....	287
En marche vers les cimes, par E. Pignot	287
Femmes de France.....	192
Gratry, par A. Chauvin.....	377
Histoire du Séminaire de Saint-Hyacinthe, par C. P. Choquette....	91
Jalousie (La), par G. Montenis.....	190
Jeanne d'Arc et la France, par S. Coubé.....	189
Madame Sainte-Anne et son culte au Moyen-Age, par P.-V. Charland.	92
Martyrs (Les), par H. Leclercq.....	383
Miroir de la perfection.....	188
Mois du Sacré-Coeur, par A. Dard.....	381
Nouvelle (Une) histoire ancienne de l'Eglise., par M. Marchand....	376
Ouvrière (L'), par Mlle J. Simon.....	384
Petite année liturgique, par J. Verdunoy.....	380
Pour les missions, l'apostolat en Afrique.....	188
Prince (Un) contemporain, par Y. d'Isné.....	382
Souvenirs et biographies, par L.-O. David.....	91
Ternyson, par F. Roy.....	190
Théâtre chrétien, par P. Janot.....	379
Vers la maison de lumière, par B. Baker.....	378

40 TABLE GENERALE PAR ORDRE ALPHABETIQUE

	Pages
A l'Habitation, par <i>Laure Conan</i>	481
Associations étrangères, par <i>Luc Dupuis</i>	134
A travers les faits et les oeuvres, par <i>Thomas Chapais</i>	60, 170, 257, 359, 451, 547
Bibliographiques (Notes), par ***.....	91, 188, 287, 375, 564
Chartier (Sir Georges-Etienne), par <i>Elie-J. Auclair</i>	486
Chronique des Revues, par <i>Elie-J. Auclair</i>	76, 273, 467
Ecole (L') normale catholique, par <i>Mgr Archambeault</i>	385
Echos des Sciences, par <i>Jean Flahault</i>	252, 344, 527
Economique (Le mouvement), par <i>Edouard Montpetit</i>	138
Economique (Vie), par <i>Max Turman</i>	517
Esthète (Vision d'), par <i>Emile Chartier</i>	335
Géologique (La science), par <i>E. Dulieux</i>	430
Gillet (Louis), par <i>L-Hector Filiatreault</i>	5, 211
Habitation (A l'), par <i>Laure Conan</i>	481
Histoire (Une ancienne), par <i>Philippe Lajoie</i>	300
Idees religieuses (Les) de F. Brunetière. — (Conférence Etienne Lamy), par <i>Edouard Montpetit</i>	504
Idole ou victime, par <i>Jean Deylan</i>	98
Juifs (Les) au temps de Jésus, par <i>Emile Lambert</i>	307
Manuscrit (Un) de l'an 1700, par <i>Emile Chartier</i>	240
Memento, par ***.....	563
Micmac (Le tricentenaire), par <i>John-M. Clarke</i>	227
Minérales (Les ressources), par <i>E. Dulieux</i>	316
Montcalm (de Chapais), par <i>Elie-J. Auclair</i>	111
Mouvement (Le) des idées, par <i>Emile Chartier</i>	240
Mouvement (Le) économique, par <i>Edouard Montpetit</i>	138
Normale (L'Ecole), par <i>Mgr Archambeault</i>	385
Notes bibliographiques, par ***.....	91, 188, 287, 375, 564
Oeuvre (Une), par <i>Philippe Perrier</i>	20
Paon d'Email (Le), par <i>Emile Chartier</i>	335
Pris (sur les Pins penchés), par <i>L-L. Régnier</i>	97
Poète (Un poète de la nature), par <i>Pierre Hervelin</i>	28
Ressources (Les) minérales, par <i>E. Dulieux</i>	316
Résurrection (Une) catholique, par <i>E. Gouin</i>	399
Rome (Souvenirs de), par <i>Mgr Gérin</i>	289
Saint-Sulpice au Canada, par <i>Henri Gauthier</i>	193
Science et surnaturel, par <i>Jean Flahault</i>	411
Science (La) géologique, par <i>E. Dulieux</i>	430
Sciences (Echos des), par <i>Jean Flahault</i>	152, 344, 527
Souvenirs de Rome, par <i>Mgr Gérin</i>	289
Tables, par ***.....	568
Tricentenaire (Le) micmac, par <i>John-M. Clarke</i>	227
Victime (Idole ou), par <i>Jean Deylan</i>	98
Vie économique, par <i>Max Turman</i>	517
Vision d'Esthète (Le paon d'Email), par <i>Emile Chartier</i>	335